



POLICE  
GENÈVE

Rapport d'activité 2004

*Dossier de presse*



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE  
DÉPARTEMENT DE JUSTICE, POLICE ET SÉCURITÉ

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2004 POLICE

Le présent document donne une vue d'ensemble de l'activité de la police durant l'année 2004.

Il reprend globalement les paramètres développés dans le rapport de gestion remis au Conseil d'Etat.

Ce fascicule se subdivise comme suit :

## **Mission de la police**

### **2004 – priorités, activités, événements importants**

Organisation

Coopération

Méthodes de travail

Ressources humaines et formation

Système d'information et de télécommunication

Infrastructure et logistique

Activités – ordre public et sécurité internationale – affaires judiciaires

### **2005 – Perspectives**

Organisation

Coopération

Méthodes de travail

Ressources humaines et formation

Système d'information et de télécommunication

Infrastructure et logistique

## **Données statistiques**



## Mission de la police

Le corps de police est chargé d'assurer la tranquillité, la sécurité et l'ordre publics, la police judiciaire et administrative, la police de la circulation, la police des étrangers, l'exécution des décisions judiciaires et administratives ainsi que la coordination des préparatifs et la conduite en cas de catastrophe et en matière de défense générale.

Dans l'exécution de tâches requérant l'usage de la force publique, la police prête assistance aux autres services de l'Etat qui la requièrent.

La police contribue également à la prévention de la criminalité. En cas de nécessité et en l'absence d'autres organismes pouvant intervenir, elle prête aide et secours aux personnes dans le besoin.

### **L'article 3 de la loi sur la police, stipule ceci :**

<sup>1</sup> La police est exercée dans tout le canton par un seul corps de police, qui est chargé :

- a) de la police judiciaire, conformément aux dispositions du code de procédure pénale;
- b) de veiller à l'observation des lois et règlements de police (police administrative);
- c) d'assurer la tranquillité, la sécurité et l'ordre publics, notamment en matière de circulation;
- d) de la police rurale;
- e) de la police des étrangers, pour autant que celle-ci n'incombe pas au directeur de l'office cantonal de la population.

<sup>2</sup> Le corps de police assure en outre l'exécution des décisions prises par les autorités judiciaires et administratives.

<sup>3</sup> Le corps de police est également chargé de la coordination des préparatifs et de la conduite en cas de catastrophe et en matière de défense générale.

## 2004 - Priorités, activités et événements importants

### Organisation :

- Opération « **Point de Vue de la Police** » (**PVP**). Le 2<sup>ème</sup> sondage (mai) auprès des collaborateurs a dégagé plusieurs points positifs par rapport à l'édition 2003 : un taux de participation plus élevé, une légère progression de la satisfaction, qui reste toutefois relativement faible (4.8 sur 10) et une plus grande homogénéité des résultats entre les services. Les attentes sont fortes – influencées par les débats autour de la LPOL – et tendent à augmenter, de ce fait l'insatisfaction (soit la différence entre les attentes et la satisfaction) demeure importante. Les points sur lesquels agir selon le résultat du sondage sont pris en considération notamment dans la Phase III du PVP et dans les projets des systèmes d'information et de télécommunication.  
Lancée en octobre 2003, la Phase III a porté sur la réalisation des plans d'action issus des workshops de la Phase II. Alors que certains projets se poursuivront en 2005, d'autres ont abouti en 2004, parmi lesquels :
  - l'établissement de lignes directrices pour l'encadrement des stagiaires à l'issue de la formation de base – ce projet PJ sera généralisé à l'ensemble des services ;
  - l'organisation de stages d'été de 3 jours destinés aux personnes présentant un profil de candidat pour la gendarmerie et pouvant être immédiatement recrutées. 4 personnes sur les 14 participants ont réussi les examens d'entrée pour l'école de gendarmerie. Ces stages seront reconduits chaque année selon la même formule ;
  - les autres projets ont porté sur les questions de l'écoute hiérarchique et de la communication au sein des services, la décharge des gendarmes de tâches administrative ou encore l'évaluation des besoins en formation continue, etc.
- Le séminaire **PROXIPOL** (3 juin) a réuni de nombreux partenaires pour contribuer à la définition d'un modèle genevois de police de proximité, tout en faisant un état des lieux et des attentes et en dégagant des pistes de réflexion pour l'avenir. Il est apparu que les conditions d'un travail en partenariat, centré sur des projets, devaient être définies dans le respect des rôles et mandats de chacun, et sur la base d'un cadre pour la transmission de l'information.  
La deuxième étape a consisté dans la réalisation d'un diagnostic local de sécurité (DLS) qui mesure en particulier le sentiment d'insécurité et les attentes de la population face à la police en fonction de ses caractéristiques et de celles de son environnement. Les résultats seront publiés au début 2005.
- Travaux préparatoires pour la mise en application de la LPOL : adaptation sur le plan de la formation continue et du plan de carrière.
- Analyse de l'incidence sur le service des contraventions de l'augmentation du nombre d'amendes d'ordre (AO) des communes, en particulier de la Ville de Genève, ainsi que de la Fondation des parkings, en matière de procédure de contravention. Renforcement des unités de travail avec en moyenne 9 personnes en occupation temporaire pour faire face partiellement à l'augmentation générale du volume des affaires traitées par le service des contraventions.
- Ouverture du poste de Cornavin – inauguration le 2 avril.

### **Coopération :**

- Collaboration renforcée avec la France : poursuite des activités du Centre de Coopération Policière et Douanière (CCPD), création d'une cellule commune de renseignement et instauration de patrouilles préventives mixtes (un agent genevois et un agent français) de part et d'autre de la frontière.
- La collaboration « Police – Gardes-Frontière » donne entière satisfaction. Une hausse de 35% des dénonciations pour des infractions en douane a engendré un accroissement du travail administratif.
- Collaboration avec l'Unité Mobile d'Urgences Sociales (UMUS), entrée en activité au 01.10.2004 : les premiers résultats sont positifs.
- Examen et renforcement des modes de collaboration avec les établissements scolaires.
- Poursuite des projets de coopération en matière de formation dans le domaine de la police de proximité, avec la police roumaine sous l'égide de la Confédération.

### **Méthodes de travail :**

- Application des nouvelles normes pénales en matière de violence conjugale et cours de sensibilisation au thème de la violence domestique pour les collaborateurs de la gendarmerie et de la PJ.

### **Ressources humaines et formation :**

- Ecoles de Gendarmerie 2003/A et 2003/B : arrivée sur les rangs de 29 nouveaux gendarmes en janvier et juillet. Compte tenu de cet apport, des départs à la retraite et des démissions, l'effectif de la gendarmerie est de 752 agents au 31.12 (764 en 2003).
- Ecole Police Judiciaire (PJ) 2003 : 22 inspecteurs intègrent les rangs le 1<sup>er</sup> février. Effectif au 31 décembre : 276 postes.
- Ecoles Police Sécurité Internationale (PSI) 2003/B et 2004 : 21 nouveaux gardes en janvier et décembre. Effectif : 208.
- Ecole ASM : 21 aspirants formés. Formation continue dispensée à 149 agents de sécurité municipaux.
- Ecole de gendarmerie 2004/A : 19 aspirants, dont 18 assermentés en décembre.
- Ecole de gendarmerie 2004/B : 24 aspirants débutent leur formation en septembre.
- Ecole PJ 2004 : 20 inspecteurs stagiaires (situation en décembre).
- Autonomie du Détachement de Convoyage et de Surveillance (DCS, 60 unités) atteinte à fin 2004 – postes accordés au budget 2004 et 15 postes administratifs octroyés par le DJPS sur son enveloppe globale. En conséquence, la gendarmerie récupérera plusieurs collaborateurs.
- Travaux préparatoires pour la mise en œuvre du Brevet fédéral de policier.

### **Système d'information et de télécommunication :**

- Poursuite des travaux liés à l'implantation de P2000.
- Sélection du fournisseur du nouveau système d'aide à l'engagement (SAE) selon la procédure AIMP (Accord Intercantonal sur les Marchés Publics).
- Fin de la procédure AIMP pour l'acquisition d'un progiciel de gestion des amendes d'ordre et des contraventions et décision de confier la création de cet outil au CTI.

### **Infrastructure et logistique :**

- Travaux de rénovation au Vieil Hôtel de Police (VHP).
- Mise en service du nouveau laboratoire d'analyse chimique à la Brigade de Police Technique et Scientifique (BPTS).

### **Activités – ordre public et sécurité internationale – affaires judiciaires :**

- Opérations PALACE UNO et DUE : manifestation (22 mai) pour une politique sociale du logement en lien avec l'occupation de l'Hôtel Carlton. Suite à la décision du procureur général, l'évacuation de la centaine de squatters, étudiants et apprentis, s'est déroulée dans le calme (27 mai).
- EUROFOOT 2004 (juin) : les matchs de l'équipe du Portugal ont été suivis de concerts de klaxons au rond-point de Rive et de perturbation du trafic. Amendes d'ordre, contraventions et enlèvements de véhicules.
- Opération « HADES » : réunion du Conseil général de l'OMC (26 au 31 juillet) : la mission a été assumée par la police genevoise, sans renfort confédéré. Aux tâches traditionnelles se sont ajoutés les contrôles d'accès au site William-Rappard. Aucune perturbation significative n'a été signalée.
- Opération « FIRE » (été-automne) suite aux incendies criminels, principalement de véhicules. Arrestations de 13 personnes impliquées dans une grande partie de ces incendies.
- Opération « FALCON » (septembre) coordonnée sur le plan international mettant en cause env. 10'000 personnes dans une centaine de pays pour des affaires de pédophilie par le biais de connexions informatiques : 11 interpellations et 5 arrestations à Genève.
- Opération « SIEGFRIED » : cérémonie commémorant le 50<sup>ème</sup> anniversaire du CERN (19 octobre), en présence de Chefs d'Etat, de gouvernement et de ministres représentant 28 Etats. La cérémonie sur le site du CERN a rassemblé les 300 membres des délégations officielles et 600 invités. A la demande du CERN, la police s'est également chargée de la sécurité du périmètre intérieur. Aucune perturbation significative n'a été signalée.
- Opération « ELIR » : constitution à Palexpo, du 8 au 30 décembre, du registre électoral irakien en vue des élections qui se tiendront en Irak à la fin du mois de janvier 2005. Près de 1'400 personnes arabophones ont saisi par informatique tous les électeurs potentiels. La police est chargée de coordonner les aspects de sécurité et de surveiller le périmètre extérieur. Aucune perturbation significative n'a été signalée.

- Création d'un groupe au sein de la brigade des mœurs pour le contrôle du monde de la nuit (prostitution, cabarets, etc.) dès le mois de juin, en relation avec la nette augmentation des prostituées, principalement françaises, suite aux bilatérales.
- Maintien des missions de la Task Force Drogue (TFD ; 8 inspecteurs et 8 gendarmes) : 746 arrestations, dont 567 en relation avec la LStup.
- Poursuite de la lutte contre le trafic de drogue, en particulier contre les réseaux albanais (héroïne) et africains (cocaïne) et investigations dans le milieu fermé de l'héroïne blanche. Fermeture de plusieurs établissements publics.
- Renforcement des actions concernant la sécurité routière : augmentation des contrôles de vitesse mobiles, actions visant le comportement des deux-roues, le respect des piétons – en particulier lors de la rentrée scolaire – et le respect de la signalisation lumineuse.



## 2005 - Perspectives

### **Organisation :**

- Opération « Point de Vue de la Police » : suivi de la phase III : réalisation des plans d'action.
- Suivi du dossier PROXIPOL : présentation du DLS et discussion des recommandations avec les partenaires. Détermination des objectifs et des priorités.
- Travaux de planification pour l'EURO 2008.

### **Coopération :**

- Etablissement d'un protocole d'intervention entre la police et les écoles.
- Poursuite de la collaboration avec la Roumanie dans le domaine de la police de proximité.

### **Méthodes de travail :**

- Entrée en vigueur de la loi sur l'investigation secrète.
- Restructuration de la brigade des vols et de la brigade des enquêtes générales en deux brigades de criminalité générale (BRCG 1 et BRCG 2), avec des spécialisations judiciaires pour traiter des incendies, vols à la tire et de véhicules, de cartes de crédit, etc.

### **Ressources humaines et formation :**

- Première année de formation des gendarmes et inspecteurs selon les normes et matières d'enseignement du Brevet fédéral de policier, soit 23 aspirants gendarmes dont 4 permis C (EG 2005/A) 22 inspecteurs-stagiaires de PJ, dont 1 permis C. Recrutement et EG 2005/B (septembre).
- Entrée en fonction de 18 gendarmes (janvier) et de 20 inspecteurs dont 1 permis C (février).
- Mise en place de la formation continue selon la LPOL.
- Analyse et propositions pour redéfinir la politique de recrutement.
- Stands au Salon de l'étudiant, aux journées FORUM-EMPLOI (université) et à la Cité des métiers pour la promotion du recrutement.
- Renforcement de la cellule sociale de la police.

### **Système d'information et de télécommunication :**

- Poursuite de la mise en production des différents modules de Police 2000 – gestion des affaires, *workflow* et du module « rapports structurés ».
- Préparation de l'implantation de nouveau système d'aide à l'engagement (SAE) et étude de la réunification des centrales d'engagement.
- Développement d'une nouvelle application « Maîtrise Informatique des Contraventions et Amendes d'Ordre » (MICADO) par le CTI.
- Préparation de l'implantation du progiciel « Conduite Opérationnelle du Personnel de la Police » (COPP) : nouvel outil de gestion du personnel.
- Développement du projet POLYCOM, nouveau système de télécommunication, pour pallier l'obsolescence du système actuel et pour répondre aux besoins, notamment liés à l'EURO 2008.

### **Infrastructure et logistique :**

- Début du chantier du nouveau poste de Lancy.
- Etude d'un nouveau poste à Carouge dans le cadre du projet communal d'un immeuble de la sécurité.
- Aménagement de nouveaux violons à VHP.



## Données statistiques

# CRIMINALITE ET ACTIVITES 2004

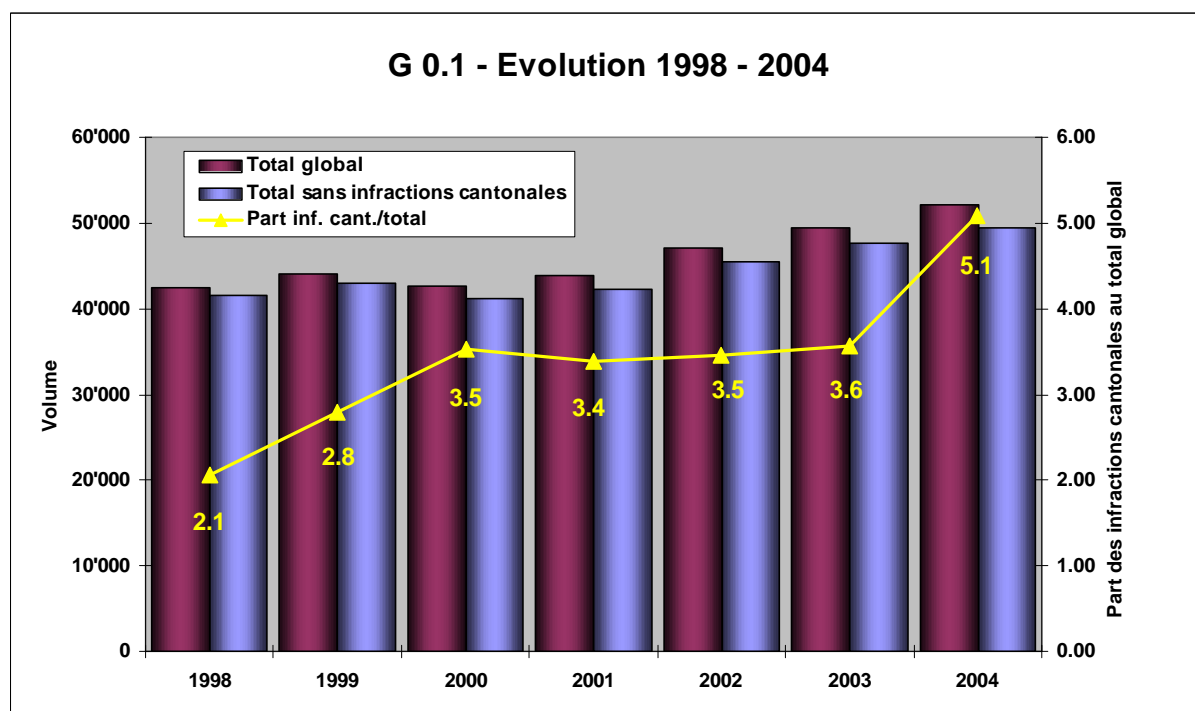
### Remarques préliminaires

La statistique criminelle de la police genevoise est produite selon la même procédure depuis 1998. Les différents tableaux statistiques figurant ci-après font état de la criminalité, telle qu'elle est reportée et / ou connue de la police.

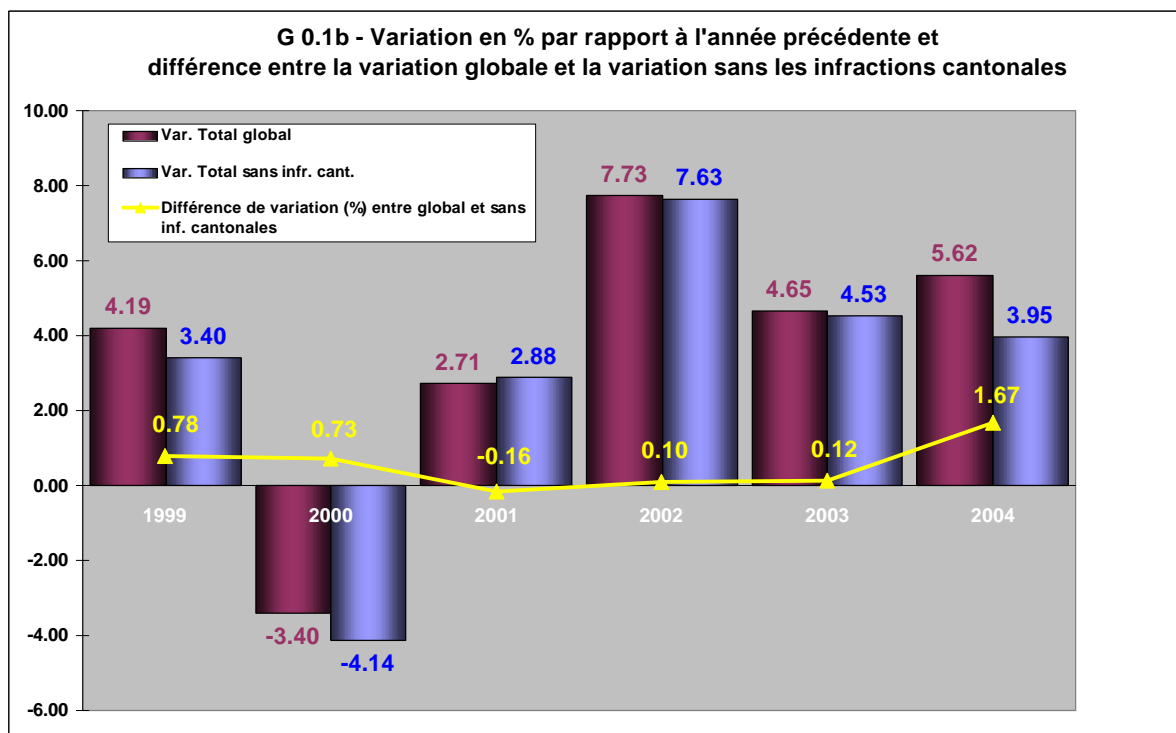
### Brefs commentaires des données statistiques

Globalement, la criminalité connue de la police - y compris les tentatives - a augmenté d'un peu moins de 6% en 2004 par rapport à 2003. La variation 2004 par rapport à la moyenne des années 1999 – 2003 de 15% rend compte de cette évolution. Comme toujours, les atteintes au patrimoine représentent grosso modo le 80 % du total. Toutefois, leur évolution en 2004 (+ 2%) influence moins fortement le score d'ensemble que les années précédentes.

L'évolution globale selon le total du tableau 1 (p. 20) suit une tendance linéaire à la hausse. Cette évolution est identique si l'on soustrait du total les infractions aux lois cantonales – qui relèvent du domaine contraventionnel. En effet, la part de ces dernières augmente en 2004 de manière conséquente. Le graphique 0.1 ci-après met en évidence ce triple constat.



Le graphique 0.1b illustre, d'une part, la variation relative par rapport à l'année précédente, en prenant ou non en considération les infractions cantonales, et d'autre part, la différence entre ces deux valeurs. Il apparaît ainsi qu'entre 2001 et 2003, la prise en compte des infractions cantonales est « neutre » par rapport à l'évolution de la criminalité. En 1999 et en 2000 – toujours par rapport à l'année précédente – la différence est inférieure à 1% et est stable. En 2004, la différence est plus importante (près de 2%) et influe donc plus visiblement l'appréciation de l'évolution par rapport à l'année précédente. En effet, en excluant les infractions cantonales, l'augmentation de la criminalité est alors de 4% (nous y revenons *infra*).



### *Infractions contre la vie et l'intégrité corporelle*

Après plusieurs années de croissance, 2003 marquait une diminution de 3,5% par rapport à 2002. En 2004, le mouvement à la hausse repart : + 25%, en particulier les lésions corporelles graves et simples (+ 27%). La comparaison pluriannuelle fait état d'une augmentation de 43%, pour un volume de 1'894 infractions en 2004.

Le graphique 4 (p. 23) met en relation l'augmentation du volume brut des lésions corporelles et le taux pour 1000 habitants de ces infractions, ce depuis 1986. L'évolution à la hausse de ce taux montre que ces infractions augmentent même si l'on prend en considération la population résidente qui passe de 347'534 en 1986 à 438'483 en 2004.

Ajoutons que les cas d'homicides réalisés restent dans les « normes locales » (voir le graphique 1, p. 22).

### **Infractions contre le patrimoine**

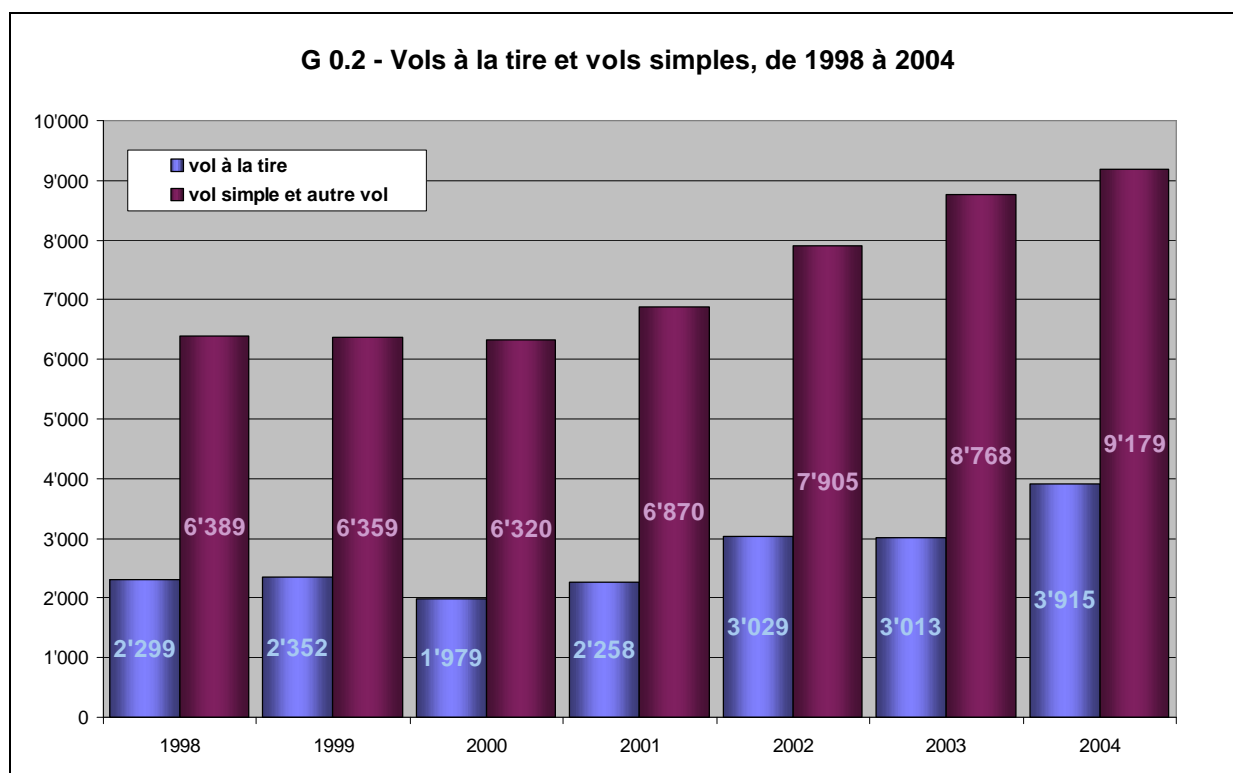
Compte tenu de leur volume (7'337), les cambriolages – par effraction ou introduction furtive, toutes cibles confondues – sont en léger recul (- 2%). Ils se situent dans la fourchette observée dès 1998 et comprise entre 7'000 et 7'600, à l'exception de l'année record 1999 (près de 8'400). En comparaison pluriannuelle, le recul est un peu plus marqué (- 3%).

Le graphique 5 (p. 23) montre que le taux de cambriolages pour 1000 habitants connaît de 1986 à 2004 des fluctuations, la période récente comprise entre 2001 et 2004 apparaissant en repli par rapport aux périodes les plus défavorables.

Les vols à l'arraché connaissent une nette augmentation sur la période observée (dès 1999), particulièrement marquée en 2004 (+ 17% par rapport à 2003, + 43% en comparaison pluriannuelle). Le volume reste cependant plutôt faible. Il en va de même des brigandages qui montrent également une tendance à la hausse toutefois moins prononcée.

Parmi les évolutions spectaculaires, celle des vols à l'astuce qui passent de 367 en 1999 – et même 238 en 2000 – à 621 l'an dernier. 2004 se situe ainsi, que ce soit en comparaison annuelle ou pluriannuelle, clairement en-dessus des valeurs précédentes.

Après une pause en 2003, le volume des vols à la tire repart à la hausse (+ 30%), dans la droite ligne de la tendance sur la durée. Les vols simples suivent une évolution similaire, de manière atténuée (+ 5%) par rapport à 2003 (voir le graphique G 0.2 et les données au tableau 1).



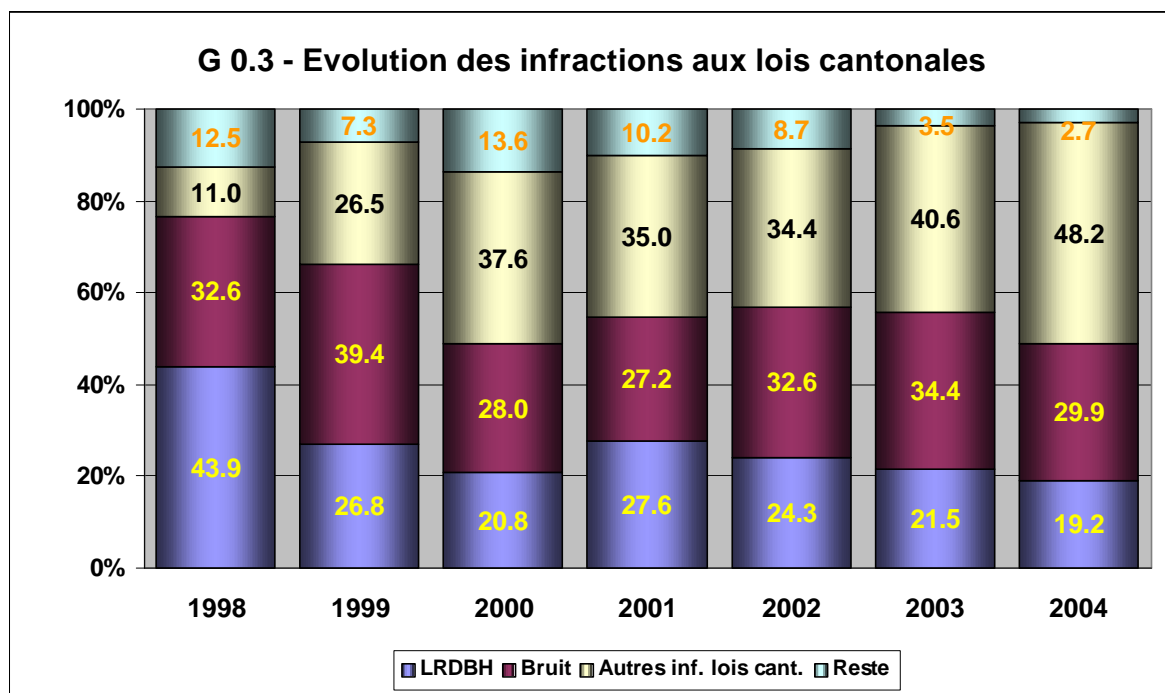
En matière d'atteintes aux véhicules, 2004 rompt la diminution régulière des vols de voitures depuis 1999. L'évolution des vols de motos et de scooters reste plus contrastée (voir le graphique 3a, p. 22). Pour les vols dans/sur les véhicules, 2003 marquait simultanément une rupture – hausse

importante après plusieurs années de baisse – et un record avec un volume de plus de 5'300 cas. Nous enregistrons en 2004 un reflux de 4%. (voir le graphique 3b, p. 22). En comparaison pluriannuelle, le mouvement reste à la hausse (+ 10%).

### Autres infractions

Pour le surplus, le tableau 1 (p. 20) donne de façon détaillée l'évolution selon les différents types de délits. A titre complémentaire, nous mentionnerons ici :

- L'augmentation des atteintes à l'intégrité physique que nous avons mentionnée semble aller de pair avec l'augmentation d'autres faits dénotant un climat plus « tendu » : c'est notamment le cas des menaces (+ 29% par rapport à 2003).
- En 2004, le volume des délits contre l'intégrité sexuelle a fortement été influencé par la lutte contre la pédophilie par internet, en particulier par l'opération « FALCON ». Un même phénomène avait été observé en 2002 avec l'opération « GENESIS ». Ces opérations s'ajoutent à la tendance générale, marquée par la hausse des dénonciations.
- *Infractions cantonales* : nous avons mentionné plus haut la part plus importante en 2004 prise par ces infractions. Ces dernières sont recensées dans le tableau 1 de manière globale et selon une logique de l'événement, indépendamment du nombre de contrevenants concernés. De 1998 à 2004, trois types d'infractions sont numériquement importants : il s'agit de la loi sur la restauration, les débits de boisson et l'hébergement (LRDBH), les contraventions pour bruit ainsi que la catégorie générique « autres infractions cantonales ». Ces trois catégories représentaient le 87% des infractions cantonales en 1998 et atteignent pratiquement le 100% en 2004 (97%). Elles ont cependant évolué différemment. Alors que les infractions à la LRDBH tendent à diminuer en termes relatifs et les contraventions pour bruit restent grosso modo stables, les autres infractions cantonales augmentent nettement (voir graphique G. 0.3).



- Plus précisément, par rapport à 2003, la progression s'explique par les contraventions pour bruit (+16%) et surtout les « autres infractions cantonales » (+ 58%). Dans cette dernière catégorie, on recense notamment des cas de vagabondage et de mendicité. Les contrevenants viennent pour 362 personnes (129 en 2003) des pays d'Europe de l'Est (Roumains et Slovaques fortement représentés), pour 206 ressortissants africains (130 en 2003, y compris Maghreb). 384 Suisses (305 en 2003) ont également été déclarés en contravention essentiellement pour des raisons de mendicité.

### ***Les arrestations***

Le volume des arrestations, quel qu'en soit le motif, atteint en 2004 le niveau le plus élevé dans la tendance observée depuis 1995, (voir le graphique 6, p. 25). Les mandats des officiers de police représentent les 88% (comme en 2003) des arrestations, les autres cas relevant de l'exécution de mandats émanant d'autres instances (voir le tableau 5, p. 25).

L'examen plus spécifique des mandats des officiers de police montre qu'en fonction de la source légale, tous les motifs augmentent. Seule exception, les infractions à la LSEE (loi sur le séjour et l'établissement des étrangers, voir aussi le tableau 8 en termes d'auteurs présumés, p. 26) reculent de 13%. Ce volume, tant sur le plan des motifs que des personnes, est influencé par une infraction particulière, le non respect d'une assignation territoriale (art. 23 a LSEE, voir ci-après, ainsi que le tableau 18, p. 35) : 190 cas en 2004.

### ***Le profil des personnes arrêtées<sup>1</sup>***

Qui sont les personnes arrêtées ? L'établissement d'un profil sommaire selon la nationalité et l'âge des auteurs est construit à partir des mandats des officiers de police. Les tableaux portent sur l'ensemble des délits, ainsi que sur les sources principales d'infractions (code pénal, infractions à la loi sur les stupéfiants et à la loi sur la circulation routière), à l'exclusion des infractions uniquement à la LSEE, et des arrestations multiples d'un même auteur au cours de l'année (« récidives »). Cette approche permet de calculer des taux d'infractions par catégories de la population résidente et par tranches quinquennales.

Avec un effectif de 510 (553 en 2003), les femmes représentent le 10% du total des arrestations. Selon le motif d'inculpation, elles se répartissent ainsi : LStup : 4%, code pénal : 12%, LSEE : 10% et LCR 9%. La répartition par sexe, fortement inégalitaire, ne fait pas l'objet de traitement supplémentaire.

L'analyse globale (tout type d'infractions confondu, tableau 7, p. 26 et le tableau et graphique 13, p. 32) fait ressortir en 2004 comme auparavant un trait caractéristique de la situation genevoise, à savoir la forte proportion d'auteurs étrangers non résidents (43%). Cette proportion s'élève à 58% (61% en 2003, 59% en 2002 et 57% en 2001) si l'on inclut les requérants d'asile. La contribution des requérants domiciliés à Genève augmente par rapport à 2003 (+ 13%), tandis que celle des requérants attribués à d'autres cantons est en fort recul (- 23%) (voir ci-après le commentaire sur les infractions à la loi sur les stupéfiants). Pour une lecture globale de cette évolution, il faut mentionner la création d'une nouvelle catégorie, soit les décisions de « non-entrée en matière » (NEM). 74 NEM

---

<sup>1</sup> Par commodité et dans le but de ne pas alourdir le texte, nous utilisons le terme d'« *auteur* ». Il va de soi que ce terme est à comprendre comme « *auteur présumé* » dans l'attente d'une décision de justice.

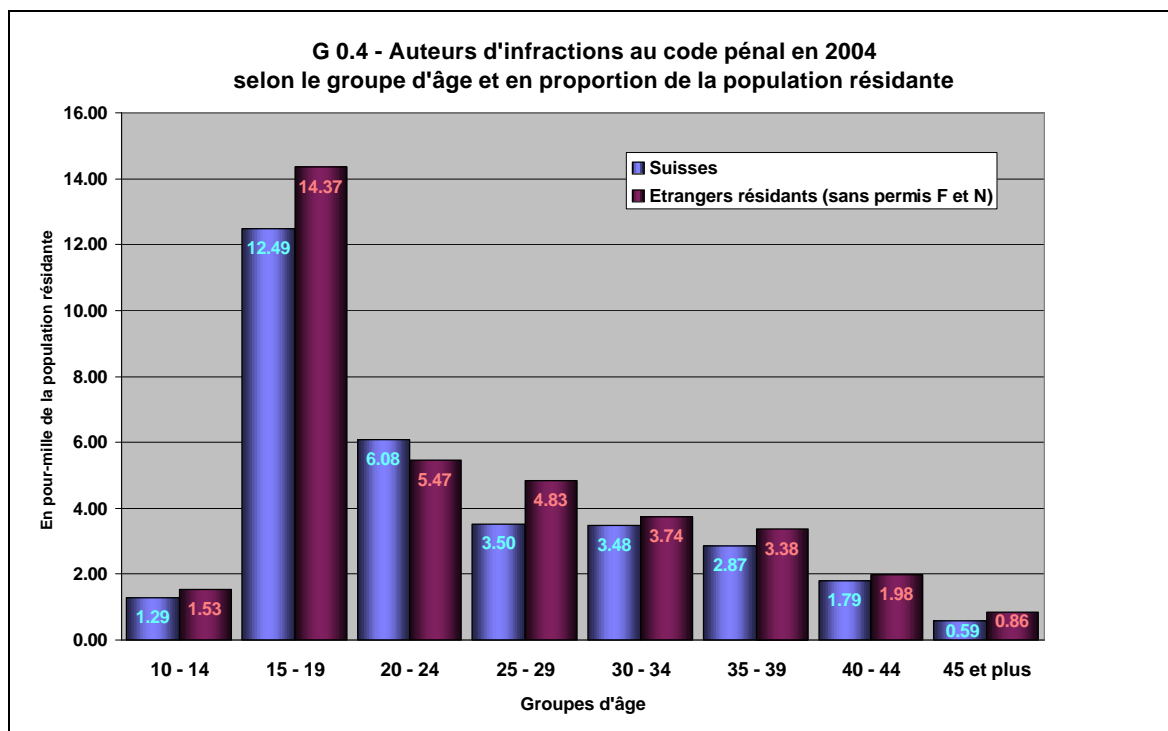
ont fait l'objet d'un mandat d'un officier de police. Leur prise en compte équivaut alors à une augmentation de 3% (par rapport à 2003) de la population relevant de la politique d'asile.

Peut-on observer une distribution particulière des auteurs en fonction de leur nationalité, de leur statut en Suisse, de leur âge et du type d'infraction ? Les tableaux 10, 11 et 12 (p. 27ss) portent sur les années 2003 et 2004. Ils indiquent le nombre d'auteurs par groupe d'âge, la proportion (en pourcentage) des auteurs de chaque catégorie d'âge au total des mandats et, pour la population résidente, la proportion (en pour-mille) par rapport à la population correspondante. Une dernière colonne compare le volume des mandats 2004 à celui de 2003. Les tableaux et graphiques 13 (pp. 32-33) montrent l'évolution globale des différents effectifs à partir de 1999.

### Infractions au code pénal

L'année 2004 sur le plan des infractions au code pénal ne s'écarte pas des constats faits régulièrement, en particulier l'importance numérique des étrangers non résidents, comme le montre le tableau 13.1, p. 32. Ce tableau met également en évidence que les Suisses et les étrangers établis représentent un peu moins de la moitié des arrestations. Pour toutes les catégories de population et dans un schéma similaire aux années antérieures, on recense avec les 15 – 29 ans la majorité des auteurs : 58% pour les Suisses, 53% pour les étrangers résidents (sans les permis F ; le faible effectif de ces derniers ne permet pas de tirer un véritable enseignement, bien que la tendance semble identique à celles des autres groupes), 66% (77% en 2003) pour les requérants d'asile domiciliés à Genève, 62% (85% pour les requérants attribués à d'autres cantons), et finalement 64% pour les étrangers non résidents. Par rapport à 2003, on observe donc une plus grande homogénéité des contributions entre ces divers groupes.

L'examen de la proportion des mandats par rapport à la population résidente correspondante met en évidence la contribution des 15 – 19 ans, particulièrement importante comparativement aux autres catégories d'âge (voir le graphique G 0.4).



### ***Infractions à la LStup***

En 2003, l'engagement de la police genevoise au profit des opérations « COLIBRI » (G8) et « AGORA » (SMSI) avait réduit l'activité dans ce domaine. Dans un contexte plus calme sur le plan des grandes opérations au profit de la « Genève internationale », il n'est pas étonnant de constater un volume plus élevé en 2004 (voir le tableau 5.b, p. 25). Cette année encore, la « *Task Force Drogue* » (TFD) a réalisé la moitié des mandats pour infraction à la LStup.

Les tableaux 11 (p. 29), qui excluent toutefois les cas de « récidives », rendent compte de manière détaillée de l'évolution de 2004 par rapport à 2003. Le recul de 23% des requérants d'asile domiciliés dans d'autres cantons (tableau 11.5, p. 30) est sans doute à mettre en relation avec la politique de harcèlement du milieu du trafic de la drogue, mise en œuvre par la TFD. Il doit également être mis en perspective plus globalement. En effet, comme cela a déjà été mentionné, il y a lieu de tenir compte ici du nouveau statut de décision de « non-entrée en matière » sur une demande d'asile. Si l'on prend en compte les 40 cas (« récidives » exclues), les infractions à la loi sur les stupéfiants commises par des groupes de requérants d'asile, attribués à Genève ou à d'autres cantons, augmentent de 2%.

L'observation à partir de 1999 (voir le tableau 13.2, p. 33) met en évidence une contribution peu élevée de la population suisse et étrangère résidante, en particulier en matière de trafic. Tel n'est pas le cas de certains groupes de requérants d'asile ou d'étrangers non résidants.

Dans ce type d'infractions également, les 15 – 29 ans représentent la majorité des mandats – et parfois même la très nette majorité – des auteurs. Il faut par ailleurs relever pour la population locale (Suisse et étrangers établis) la part non négligeable des 30 – 34 ans.

Dans le cadre des mesures de contrainte destinées à lutter contre le trafic de drogue sur la place des Volontaires et de la gare de Cornavin, les décisions d'assignations territoriales, qu'il s'agisse des interdictions d'entrée cantonales ou des interdictions de pénétrer dans une zone locale, restent à un niveau élevé. La diminution enregistrée en 2003 se poursuit de manière plus modérée en 2004 (voir le tableau 18, p. 35).

Le non respect de ces décisions entraînent une infraction à l'article 23a de la LSEE, suivie par une mesure d'emprisonnement. Ces infractions reculent de 15% par rapport à 2003, après avoir explosé cette année là. C'est précisément au stade de l'infraction à l'article 23 a de la LSEE que le dispositif déploie tous ses effets dissuasifs : ce recul peut être mis au compte de la politique de harcèlement par la présence policière (TFD notamment).

### ***Infractions à la LCR***

Enfin, le volume des infractions à la loi sur la circulation routière (LCR) est resté stable en 2004 par rapport à 2003 (+ 1% ; tableau 5b, p. 25). Ces infractions concernent davantage les Suisses, puis les étrangers non résidants et enfin les étrangers résidants, ainsi que le montrent les tableaux 12 (p. 31) et 13.3 (p. 33) en comparaison annuelle ou selon l'évolution de 1999 à 2004. En proportion de la population résidante, les étrangers résidants ont une contribution légèrement plus élevée que les Suisses.

### *Volumes des réquisitions, violences domestiques, premiers secours et urgences sociales*

En 2004, les réquisitions de la police ont augmenté de 7% par rapport à 2003. La mise en production de Journal des événements, ou « main courante informatisée des postes », permet de mieux mesurer le volume de demandes, qui ne passe pas forcément par la Centrale d'alarme (CECAL ou 117). En effet, pour la deuxième année consécutive, le nombre d'interventions gérées par la CECAL est en diminution (tableau 22, p. 36).

Les réquisitions de la police portent sur des interventions les plus diverses. Deux catégories sont mentionnées particulièrement dans le tableau 23 (p. 36). Le nombre d'interventions pour violence domestique est en recul de 10% par rapport à l'année précédente. Par ailleurs, les officiers de police ont décerné en 2004 105 mandats d'amener en la matière.

Pour les cas relevant des premiers secours et des urgences sociales, 2004 voit une augmentation de 6%. Dans ce contexte, il faut mentionner les débuts de l'Unité Mobile d'Urgence sociale (UMUS) dès le 1<sup>er</sup> octobre 2004. Durant ce premier trimestre d'activité, 97 cas signalés via le 117 ont été redirigés vers cette unité, qui a traité 227 appels en tout.

### *Oppositions aux actes de l'autorité, usage de la contrainte et plaintes contre des policiers*

En 2004, les oppositions aux actes de l'autorité et les violences ou menaces contre les autorités et les fonctionnaires sont en baisse par rapport à 2003. Ce retrait ne signifie toutefois pas un retour au niveau des années 1999-2001. La tendance pluriannuelle reste orientée à la hausse (+ 33% ; tableau 1).

Les cas d'usage de la contrainte par la force publique mettent également en évidence le contexte d'intervention souvent difficile. Leur nombre a reculé de 3%. Les oppositions et violences contre fonctionnaire représentent le 44% de ces cas ; viennent ensuite les interventions en matière de stupéfiants (39% ; tableaux 19 et 20, pp. 35-36). Enfin le tableau 21 (p. 36) présente le nombre et l'état des procédures concernant les plaintes pénales déposées contre des policiers. Les condamnations restent marginales.

Ces divers indicateurs sont à rapporter au volume global des affaires traitées par la police, qu'il s'agisse des réquisitions ou du traitement des infractions.

### *Effectifs de la police et heures supplémentaires*

Les effectifs du corps de police figurent dans le tableau 14 (p. 34). Sur cette même page, le graphique 7 présente simultanément l'évolution de la population résidente et le rapport du nombre de policiers – compris comme gendarmes et inspecteurs de police judiciaire – pour 10'000 habitants. A partir de 1998 en particulier, ce rapport décroît suite à un double phénomène : l'augmentation de la population résidente et la diminution des effectifs de la gendarmerie. Cette évolution serait plus marquée encore si l'on tenait compte de la population active, en particulier des travailleurs frontaliers et des navetteurs vaudois.

Enfin, le solde cumulé des heures supplémentaires a augmenté de 3% en 2004 par rapport à 2003 (tableau 15, p. 34). Cette modeste variation est due pour l'essentiel au paiement du solde d'heures supplémentaires au 31 décembre 2000, soit près de 80'000 heures. Sans cette mesure, le solde cumulé aurait progressé de 21%.

---

Les différents tableaux figurant aux pages suivantes permettent au lecteur de compléter et d'approfondir les quelques remarques formulées ici à titre d'illustration.

## Liste des tableaux et graphiques

Evolution globale de la criminalité.....	tableau 1.....	page 20
Evolution des homicides.....	graphique 1.....	page 22
Evolution des hold up.....	graphique 2.....	"
Evolution des vols de véhicules et dans les véhicules.....	graphiques 3a-b.....	"
Taux de différents délits pour 1000 habitants.....		page 23
Infractions contre la vie et l'intégrité corporelle.....	tableau 2.1.....	"
Evolution des lésions corporelles .....	graphique 4.....	"
Infractions contre le patrimoine.....	tableau 2.2.....	"
Evolution des cambriolages .....	graphique 5.....	"
Infractions contre l'intégrité sexuelle.....	tableau 2.3.....	"
Population cantonale .....	tableau 2.4.....	"
Cibles principales des cambriolages.....	tableau 3.....	page 24
Affaires de stupéfiants selon la statistique fédérale.....	tableau 4.....	"
Arrestations 1988 à 2004.....	graphique 6.....	page 25
Répartition des arrestations, selon le type de décision.....	tableau 5.....	"
Répartition des mandats des officiers de police, selon la source légale de l'infraction.....	tableau 5b.....	"
Criminalité transfrontalière, selon le lieu de domicile des auteurs, tout type de délits confondu, y.c. les "récidives", à l'exclusion des infractions à la LSEE.....	tableau 6.....	page 26
Répartition des auteurs, Suisses et étrangers, pour infractions à la LSEE uniquement, y.c. "récidives".....	tableau 7.....	"
Répartition des auteurs, Suisses et étrangers, pour tout type de délits, à l'exclusion des infractions à la LSEE et des "récidives".....	tableau 8.....	"
Répartition des mandats des officiers de police, pour les "Non-entrée en matière".....	tableau 9.....	"
Répartition des auteurs d'infractions au code pénal par groupe d'âge quinquennal.....		page 27
Suisses.....	tableau 10.1.....	"
Etrangers résidents (sans permis F).....	tableau 10.2.....	"
Admissions provisoires (permis F).....	tableau 10.3.....	"
Requérants d'asile domiciliés à Genève.....	tableau 10.4.....	page 28
Requérants d'asile domiciliés dans un autre canton.....	tableau 10.5.....	"
Etrangers non résidents.....	tableau 10.6.....	"
Répartition des auteurs d'infractions à la LStup par groupe d'âge quinquennal.....		page 29
Suisses.....	tableau 11.1.....	"
Etrangers résidents (sans permis F).....	tableau 11.2.....	"
Admissions provisoires (permis F).....	tableau 11.3.....	"
Requérants d'asile domiciliés à Genève.....	tableau 11.4.....	page 30
Requérants d'asile domiciliés dans un autre canton.....	tableau 11.5.....	"
Etrangers non résidents.....	tableau 11.6.....	"
Répartition des auteurs d'infractions à la LCR par groupe d'âge quinquennal.....		page 31
Suisses.....	tableau 12.1.....	"
Etrangers résidents (sans permis F).....	tableau 12.2.....	"
Etrangers non résidents.....	tableau 12.6.....	"

Récapitulation 1999-2004 des auteurs, Suisses et étrangers, selon le motif d'inculpation par statut de résidence en Suisse, à l'exclusion des infractions à la LSEE et des "récidives" .....	page 32
Toutes sources d'inculpations.....	tableau 13..... "
Code pénal.....	tableau 13.1..... "
LStup.....	tableau 13.2..... page 33
LCR.....	tableau 13.3..... "
Effectifs de la Police.....	tableau 14..... page 34
Evolution du rapport entre le nombre de policiers et la population résidante.....	graphique 7..... "
Nombre d'heures supplémentaires effectuées par la Police.....	tableau 15..... "
Manifestations sur la voie publique et visites officielles et privées.....	tableau 16..... page 35
Refoulements et personnes non refoulables remises à la rue ou à des autorités tierces.....	tableau 17..... "
Mesures de contrainte.....	tableau 18..... "
Usage de la contrainte par la force publique.....	tableau 19..... "
Usage de la contrainte : principaux types d'interventions.....	tableau 20..... page 36
Plaintes pénales contre des policiers.....	tableau 21..... "
Réquisitions et Centrale d'alarme (CECAL).....	tableau 22..... "
Violences domestiques, Premiers secours et urgences sociales .....	tableau 23..... "
Engagement de la cellule "AGPP-Police".....	tableau 24..... page 37
Commissariat de police.....	tableau 25..... "
Accidents de la circulation.....	tableau 26..... "
Contrôle automatique du trafic.....	tableau 27..... "
Service des contraventions.....	tableau 28..... "

Tableau 1

**Evolution globale de la criminalité  
y compris les tentatives  
à l'exception des infractions à la LStup**

	1999	2000	2001	2002	2003	moyenne 99 à 03	2004 / moyenne	2004	variation 2004 / 2003	voir légende
<b>I. Infractions contre la vie et l'intégrité corporelle</b>	<b>1'078</b>	<b>1'093</b>	<b>1'325</b>	<b>1'543</b>	<b>1'488</b>	<b>1'305</b>	<b>42.8%</b>	<b>1'864</b>	<b>25.3%</b>	↗
CPS 111-114, 116 Homicide (intentionnel)	20	15	6	14	15	14	-14.3%	<b>12</b>	-20.0%	↘
CPS 122-123 Lésions corporelles, graves et simples	747	737	848	915	871	824	34.3%	<b>1'106</b>	27.0%	↗
CPS 118-121, 125-129, 133-136 Autres atteintes à l'intégrité corporelle	311	341	471	614	602	468	59.5%	<b>746</b>	23.9%	↗
<b>II. Infractions contre le patrimoine</b>	<b>36'527</b>	<b>33'956</b>	<b>35'299</b>	<b>38'159</b>	<b>40'124</b>	<b>36'813</b>	<b>11.3%</b>	<b>40'988</b>	<b>2.2%</b>	↔
CPS 139 Vol par introduction furtive (y compris violation de domicile)	1'599	1'661	1'803	1'908	2'081	1'810	9.9%	<b>1'989</b>	-4.4%	↔
CPS 139 Vol par effraction (y compris dom. à la propriété & violation de domicile)	6'780	5'844	5'261	5'410	5'415	5'742	-6.9%	<b>5'348</b>	-1.2%	↔
CPS 139 Vol à la tire	2'352	1'979	2'258	3'029	3'013	2'526	55.0%	<b>3'915</b>	29.9%	↗
CPS 139 Vol à l'étalage	519	435	621	782	664	604	19.3%	<b>721</b>	8.6%	↗
CPS 139 Vol de véhicules à 4 roues (y compris les bateaux)	1'290	1'130	1'023	985	808	1'047	-11.1%	<b>931</b>	15.2%	↗
CPS 139 Vol de motocyclettes	1'801	1'491	1'439	1'710	1'619	1'612	-8.5%	<b>1'475</b>	-8.9%	↘
CPS 139 Vol de cyclomoteurs	315	275	258	244	176	254	-49.9%	<b>127</b>	-27.8%	↘
CPS 139 Vol de cycles	2'825	2'440	2'212	2'267	2'580	2'465	3.7%	<b>2'557</b>	-0.9%	↔
CPS 139 Vol par effraction dans un véhicule (yc ds bateau)	3'911	3'680	3'868	3'605	4'493	3'911	5.7%	<b>4'136</b>	-7.9%	↘
CPS 139 Vol par introduction furtive dans un véhicule (yc ds bateau)	782	648	622	684	823	712	33.3%	<b>949</b>	15.3%	↗
CPS 139 Autre vol	6'359	6'320	6'870	7'905	8'768	7'244	26.7%	<b>9'179</b>	4.7%	↔
CPS 139 Vol à l'astuce	367	238	349	429	373	351	76.8%	<b>621</b>	66.5%	↗
CPS 139 Vol à l'arraché (sans violence)	287	251	322	366	397	325	42.6%	<b>463</b>	16.6%	↗
CPS 140 Brigandage	237	201	254	271	265	246	14.0%	<b>280</b>	5.7%	↗
CPS 140 Hold-up (attaque à main armée dans un lieu public)	2	8	9	12	8	8	-35.9%	<b>5</b>	-37.5%	↘
CPS 144 Dommages à la propriété (sans violation de domicile)	5'331	5'434	6'105	6'505	6'534	5'982	2.3%	<b>6'118</b>	-6.4%	↘
CPS 146 Escroquerie	655	622	707	660	716	672	-5.7%	<b>634</b>	-11.5%	↘
CPS 156 Extorsion et chantage (y compris "racket")	133	123	120	129	136	128	-9.5%	<b>116</b>	-14.7%	↘
CPS 137, 141-143 bis, 144 bis-145, 147-148, 150-153, 155, 157-172 ter Autres infractions contre la propriété, le patrimoine et les droits pécuniaires	982	1'176	1'198	1'258	1'255	1'174	21.3%	<b>1'424</b>	13.5%	↗
<b>III. Infractions contre l'honneur &amp; le domaine secret ou privé CPS 173-179 novies</b>	<b>433</b>	<b>425</b>	<b>547</b>	<b>641</b>	<b>704</b>	<b>550</b>	<b>51.8%</b>	<b>835</b>	<b>18.6%</b>	↗

la variation de référence  
considérée est celle  
du volume global soit :  
5,6%.

↗ : toute variation positive  
supérieure à 5,6%  
↔ : toute variation, comprise  
entre -5,6% et + 5,6%.  
↘ : toute variation négative  
supérieure à -5,6%.

(l'angle correspond à  
l'entier de la variation)

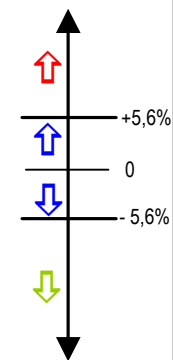


Tableau 1

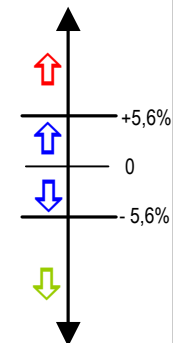
**Evolution globale de la criminalité  
y compris les tentatives  
à l'exception des infractions à la LStup**

	1999	2000	2001	2002	2003	moyenne 99 à 03	2004 / moyenne	2004	variation 2004 / 2003	voir légende
<b>IV. Crimes ou délits contre la liberté</b>	633	687	899	1'077	1'068	873	62.6%	1'419	32.9%	↗
CPS 180 Menaces	480	472	634	708	691	597	49.1%	890	28.8%	↗
CPS 181, 183-186 Autres crimes ou délits contre la liberté	153	215	265	369	377	276	91.8%	529	40.3%	↗
<b>V. Infractions contre l'intégrité sexuelle</b>	197	261	298	418	298	294	26.7%	373	25.2%	↗
CPS 187 Mineurs	56	57	74	93	91	74	36.1%	101	11.0%	↗
CPS 190 Viol	36	50	51	63	43	49	-7.4%	45	4.7%	↘
CPS 188, 189, 191-193,194, 195-199 Autres infractions contre l'intégrité sexuelle	105	154	173	262	164	172	32.3%	227	38.4%	↗
<b>VI. Crimes ou délits contre la famille CPS 213-220</b>	408	274	157	168	199	241	13.6%	274	37.7%	↗
<b>VII. Crimes ou délits créant un danger collectif</b>	98	106	97	137	197	127	50.4%	191	-3.0%	↘
CPS 221 Incendie intentionnel	83	83	79	115	173	107	58.5%	169	-2.3%	↘
CPS 222-230 Autres infractions créant un danger collectif	15	23	18	22	24	20	7.8%	22	-8.3%	↘
<b>X. XI. FAUX CPS 240-257 Fausse monnaie et autres falsifications</b>	330	413	404	420	444	402	41.5%	569	28.2%	↗
<b>XII. Crimes ou délits contre la paix publique : CPS 260 bis (actes préparatoires)</b>	11	0	8	8	8	7	-57.1%	3	-62.5%	↘
<b>VIII, IX, XII, XV Autres délits contre l'ordre et les autorités publics CPS 231-239, 258-260, 261-283, 287-295, 303-311</b>	229	299	309	337	388	312	2.1%	319	-17.8%	↘
<b>XV. Infractions contre l'Autorité publique</b>	108	161	185	365	376	239	32.6%	317	-15.7%	↘
CPS 285 Violence ou menace contre les autorités et les fonctionnaires	22	38	28	78	88	51	37.8%	70	-20.5%	↘
CPS 286 Opposition aux actes de l'autorité	86	123	157	287	288	188	31.2%	247	-14.2%	↘
<b>XVI, XVII. Autres délits CPS 296-302, 312-332</b>	28	22	23	29	55	31	107.0%	65	18.2%	↗
<b>XVII. Délits contre l'administration de la justice CPS 305 bis, 305 ter Blanchissage d'argent</b>	6	20	52	29	31	28	-38.4%	17	-45.2%	↘
<b>Loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers (art. 23)</b>	2'669	3'201	2'550	1'984	1'998	2'480	-18.3%	2'026	1.4%	↘
<b>Infractions aux autres lois fédérales</b>	157	218	166	233	210	197	18.9%	234	11.4%	↗
<b>Infractions aux lois cantonales</b>	1'233	1'506	1'479	1'635	1'764	1'523	74.4%	2'657	50.6%	↗
<b>TOTAL</b>	44'145	42'642	43'798	47'185	49'379	45'430	14.8%	52'155	5.6%	↘

la variation de référence  
considérée est celle  
du volume global soit :  
5,6%.

- ↗ : toute variation positive  
supérieure à 5,6%  
↘ : toute variation, comprise  
entre -5,6% et + 5,6%.  
↕ : toute variation négative  
supérieure à -5,6%.

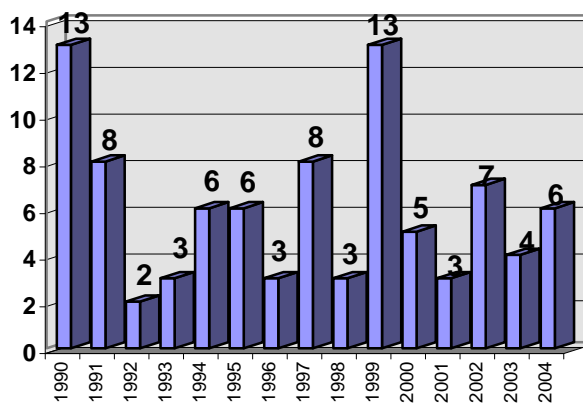
(l'angle correspond à  
l'entier de la variation)



Graphique 1

### Evolution du nombre d'homicides

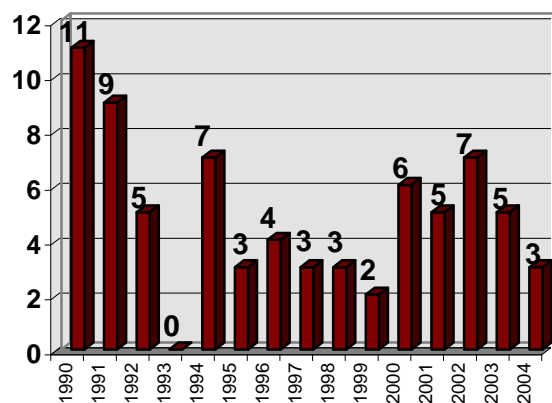
(nombre de victimes, sans les tentatives)



Graphique 2

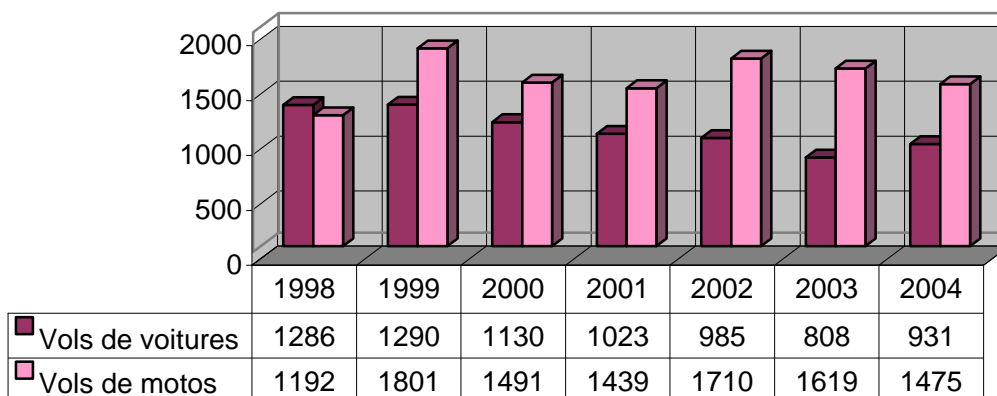
### Evolution du nombre de hold-up

(sans les tentatives)



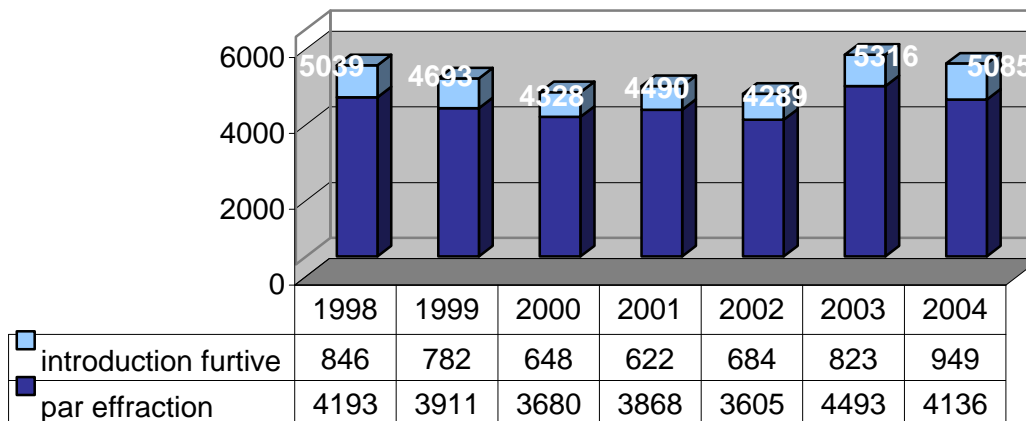
Graphique 3a

### Vols de véhicules



Graphique 3b

### Vols dans les véhicules



## Taux de différents délits pour 1000 habitants

### Infractions contre la vie et l'intégrité corporelle

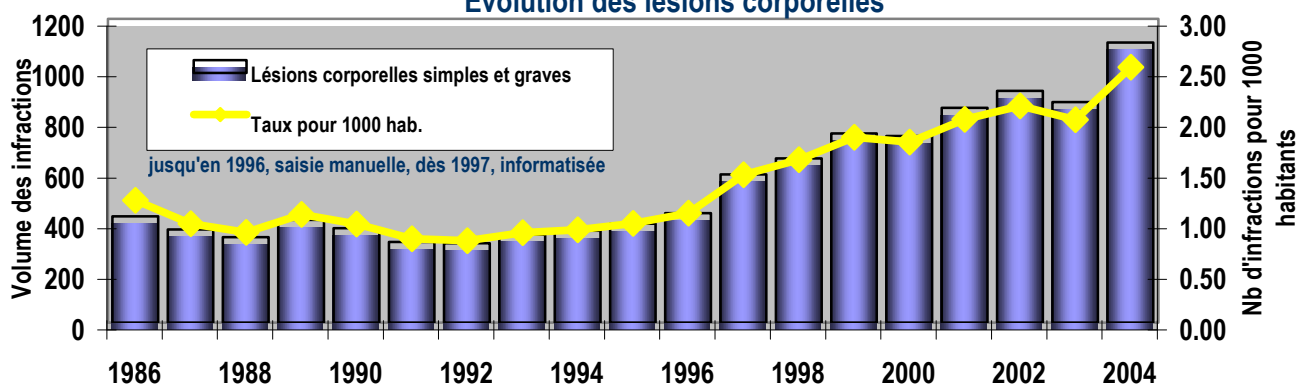
(y compris les tentatives)

Tableau 2.1

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
En tout	2.64	2.64	3.14	3.61	3.43	4.25
- homicides (intentionnels)	0.05	0.04	0.01	0.03	0.03	0.03
- lésions corporelles	1.83	1.78	2.01	2.14	2.00	2.52
- autres atteintes	0.76	0.82	1.12	1.44	1.39	1.70

Graphique 4

### Evolution des lésions corporelles



### Infractions contre le patrimoine

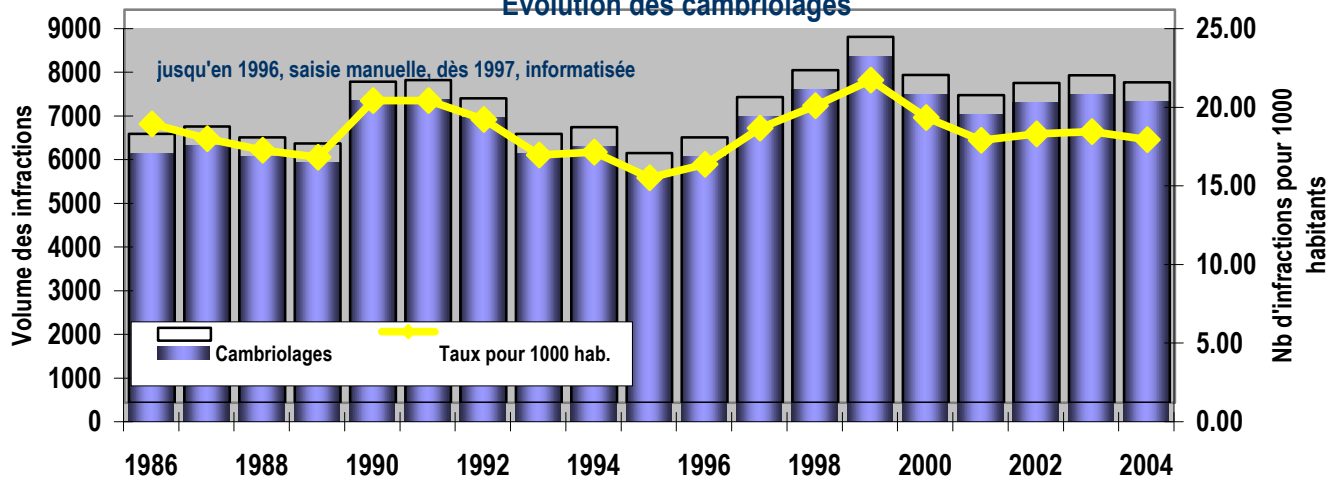
(y compris les tentatives)

Tableau 2.2

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
En tout	89.45	82.10	83.61	89.22	92.35	93.48
- dont cambriolages	20.52	18.15	16.73	17.11	17.25	16.73
- dont vols de voitures (yc bat.)	3.16	2.73	2.42	2.30	1.86	2.12
- dont vols à l'arraché	0.70	0.61	0.76	0.86	0.91	1.06
- dont brigandages	0.58	0.49	0.60	0.63	0.61	0.64

Graphique 5

### Evolution des cambriolages



## Infractions contre l'intégrité sexuelle

(y compris les tentatives)

Tableau 2.3

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
En tout	0.48	0.63	0.71	0.98	0.69	<b>0.85</b>
- mineurs	0.14	0.14	0.18	0.22	0.21	<b>0.23</b>
- viols	0.09	0.12	0.12	0.15	0.10	<b>0.10</b>
- autres infractions	0.26	0.37	0.41	0.61	0.38	<b>0.52</b>

## Population cantonale \*

Tableau 2.4

	1999	2000	2001 <sup>#</sup>	2002	2003	2004
Population résidente	408'350	413'585	422'165	427'705	434'473	<b>438'483</b>

\* Source : OCSTAT

# selon la nouvelle définition de la population de l'OCSTAT dès 2001, qui comprend maintenant les requérants d'asile.

Les tableaux 10, 11 et 12 sont également construits à partir de cette nouvelle définition.

## Cibles principales des cambriolages

Tableau 3

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	variation 2004 / 2003
Cambriolages au total	8'379	7'505	7'064	7'318	7'496	<b>7'337</b>	-2.12%
- dont résidences	1'698	3'040	2'791	3'147	3'024	<b>2'819</b>	-6.78%
- dont commerces	659	1'049	955	1'075	1'202	<b>1'130</b>	-5.99%

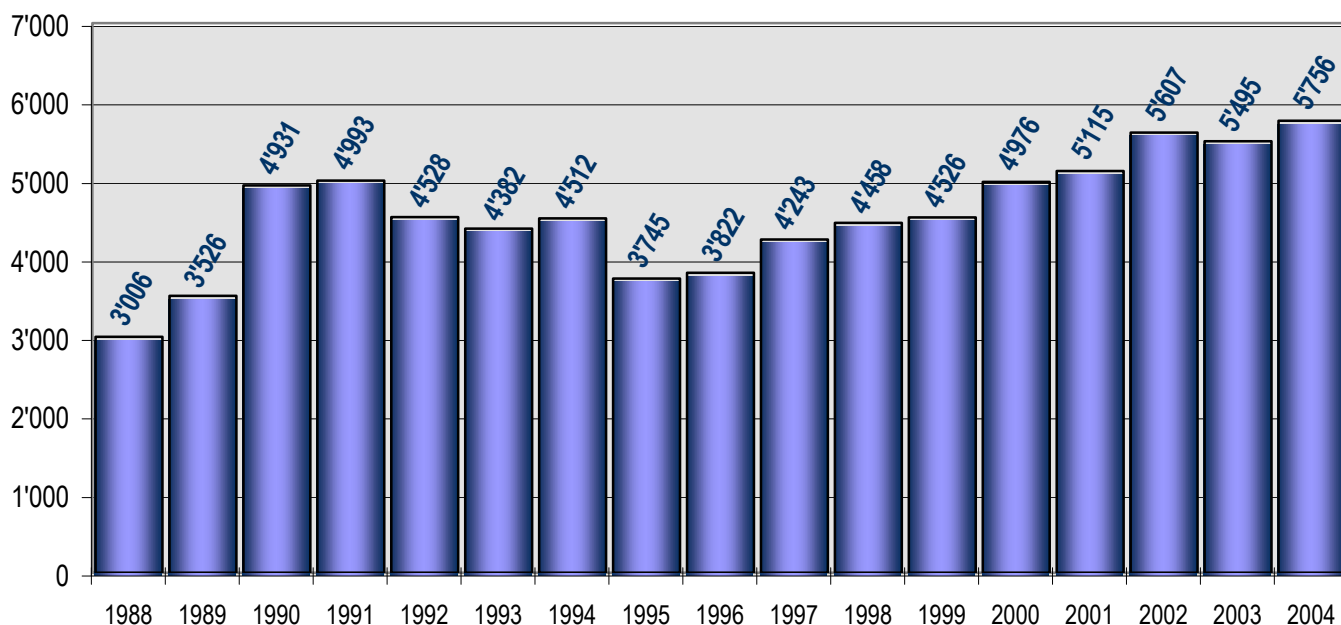
## Affaires de stupéfiants, selon la statistique fédérale

Tableau 4

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	variation 2004 / 2003
Produits stupéfiants lors du constat	3'547	3'957	2'467	2'891	2'464	<b>3'124</b>	26.79%
Consommation (produits)		2'493	1'481	1'332	1'426	<b>2'040</b>	43.06%
Trafic (produits)		1'464	986	1'559	1'038	<b>1'084</b>	4.43%
Consommateurs (auteurs)	1'503	2'278	1'316	1'127	1'262	<b>1'856</b>	47.07%
Trafiquants (contrebande avec/sans consommation)	1'309	1'198	838	1'298	911	<b>979</b>	7.46%

## Arrestations 1988 à 2004

Graphique 6



### Répartition des arrestations, selon le type de décision

Tableau 5

Les arrestations comprennent :	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	variation 2004 / 2003
- les mandats des officiers de police	3'980	4'013	4'388	4'549	5'084	4'816	<b>5'079</b>	5.46%
- les notifications des mandats cantonaux	184	219	251	259	298	344	<b>316</b>	-8.14%
- les notifications des mandats internationaux	2	2	4	4	3	4	<b>3</b>	-25.00%
- les mandats de l'Instruction	79	64	60	60	32	30	<b>22</b>	-26.67%
- les mandats du Parquet	1	0	0	1	0	0	<b>0</b>	.
- les mandats du Tribunal de la Jeunesse	42	45	53	60	48	52	<b>70</b>	34.62%
- autres cas	170	183	220	182	142	249	<b>266</b>	6.83%
<b>Arrestations</b>	<b>4'458</b>	<b>4'526</b>	<b>4'976</b>	<b>5'115</b>	<b>5'607</b>	<b>5'495</b>	<b>5'756</b>	<b>4.75%</b>

### Répartition des mandats des officiers de police (OP), selon la source légale de l'infraction

Tableau 5b

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	variation 2004 / 2003
Total des mandats OP*	3'980	4'013	4'388	4'549	5'084	4'816	<b>5'079</b>	5.46%
- dont infractions au code pénal (CP)	2'227	2'078	2'035	2'390	2'572	2'569	<b>2'869</b>	11.68%
- dont infractions aux stupéfiants (LStup)	896	1'067	977	924	1'324	1'094	<b>1'137</b>	3.93%
- dont infractions au séjour des étrangers (LSEE)	1'163	1'248	1'767	1'504	1'520	1'393	<b>1'208</b>	-13.28%
- dont infractions à la circulation (LCR)	490	436	790	599	580	635	<b>644</b>	1.42%

\* le mandat peut contenir des infractions relevant de plusieurs sources (CP et autres lois).

**Criminalité transfrontalière, selon le lieu de domicile des auteurs, tout type de délits confondu, y compris les "récidives", à l'exclusion des infractions à la LSEE # (mandats OP)**

Tableau 6	1999		2000		2001		2002		2003		2004		variation 2004 / 2003
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	
Région frontalière	368	60.4	456	72.2	420	63.3	330	58.0	405	58.0	<b>376</b>	62.9	-7.16%
Région lyonnaise	85	14.0	45	7.1	73	11.0	54	9.5	70	9.5	<b>43</b>	7.2	-38.57%
Autres régions	156	25.6	131	20.7	170	25.6	185	32.5	147	32.5	<b>179</b>	29.9	21.77%
Total France	609	100.0	632	100.0	663	100.0	569	100.0	622	100.0	<b>598</b>	100.0	-3.86%

**Répartition des auteurs, Suisses et étrangers pour infractions à la LSEE uniquement, y compris les "récidives" (mandats OP) et les infractions à l'art. 23A (voir tableau 17)**

Tableau 7	1999	2000	2001	2002	2003	2004	variation 2004 / 2003
	Suisses	6	6	7	15	2	
Etrangers résidents*	11	11	12	8	4	<b>8</b>	100.00%
Etrangers non résidents**	590	1058	850	867	804	<b>611</b>	-24.00%
Total	607	1075	869	890	810	<b>626</b>	-22.72%

**Répartition des auteurs, Suisses et étrangers, tout type de délits confondu, à l'exclusion des infractions à la LSEE # et des "récidives" (mandats OP)**

Tableau 8	1999		2000		2001		2002		2003		2004		variation 2004 / 2003
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	
Suisses	651	21.8	613	21.2	757	24.3	821	23.6	779	23.0	<b>881</b>	23.7	13.09%
Etrangers résidents*	513	17.2	571	19.7	564	18.1	575	16.5	538	15.9	<b>672</b>	18.0	24.91%
- dont "admissions provisoires"	55	1.8	72	2.5	48	1.5	53	1.5	39	1.2	<b>32</b>	0.9	-17.95%
Etrangers non résidents	1286	43.0	1375	47.4	1452	46.6	1426	41.0	1441	42.5	<b>1591</b>	42.7	10.41%
Requérants d'asile attribués à GE	250	8.4	175	6.0	165	5.3	258	7.4	256	7.5	<b>289</b>	7.8	12.89%
Requérants d'asile non attribués à GE	288	9.6	164	5.7	176	5.7	402	11.5	377	11.1	<b>290</b>	7.8	-23.08%
Total	2988	100.0	2898	100.0	3114	100.0	3482	100.0	3391	100.0	<b>3723</b>	100.0	9.79%

**Répartition des mandats des officiers de police (OP), pour les "Non-entrée en matière", selon la source légale de l'infraction**

Tableau 9	nouveau en 2004	2004	n.c.
Total des mandats OP (plusieurs sources possibles)		<b>82</b>	
- dont infractions au code pénal (CP)		<b>21</b>	
- dont infractions aux stupéfiants (LStup)		<b>53</b>	
- dont infractions au séjour des étrangers (LSEE)		<b>17</b>	
- dont infractions à la circulation (LCR)		<b>0</b>	

# Pour autant qu'il s'agisse d'une infraction unique, non associée à une autre infraction

\* Y compris les "admissions provisoires" (permis F) selon la pratique de l'OCSTAT avant 2002

\*\* Y compris les requérants d'asile (permis N)

**Remarque méthodologique.**

Le tableau 5 - répartition des arrestations - de la page précédente recense toutes les arrestations, y compris les personnes arrêtées plusieurs fois dans l'année. Les tableaux suivants portent uniquement sur les arrestations motivées par un mandat d'un officier de police. A l'exception du tableau 7 sur la criminalité transfrontalière, les auteurs ne sont comptabilisés qu'une seule fois dans le tableau global 9 ou dans les tableaux 10-12 selon la source de l'infraction. Les cas d'auteurs d'infractions uniquement à la LSEE sont exclus.

**Auteurs d'infractions au code pénal (mandats OP), par groupe d'âges quinquennal,  
à l'exclusion des infractions à la LSEE uniquement et des "récidives"  
et répartition en fonction de la population résidente \***

**Suisses**

Tableau 10.1

groupe d'âge	2003			2004			variation 2004 / 2003
	mandats	% mandats	o/oo pop. résidente	mandats	% mandats	o/oo pop. résidente	sur mandats
10 - 14 ans	19	3.93	1.24	20	3.41	1.29	5.26%
15 - 19 ans	140	28.99	9.61	190	32.37	12.49	35.71%
20 - 24 ans	76	15.73	4.82	95	16.18	6.08	25.00%
25 - 29 ans	58	12.01	3.45	58	9.88	3.50	0.00%
30 - 34 ans	59	12.22	3.27	63	10.73	3.48	6.78%
35 - 39 ans	44	9.11	2.22	55	9.37	2.87	25.00%
40 - 44 ans	39	8.07	2.01	36	6.13	1.79	-7.69%
45 - 49 ans	17	3.52	0.94	28	4.77	1.51	64.71%
50 - 54 ans	11	2.28	0.64	21	3.58	1.22	90.91%
55 ans et plus	20	4.14	0.24	21	3.58	0.25	5.00%
<b>totaux</b>	<b>483</b>	<b>100.00</b>	<b>1.81</b>	<b>587</b>	<b>100.00</b>	<b>2.19</b>	<b>21.53%</b>

**Etrangers résidents (sans permis F et N)**

Tableau 10.2

groupe d'âge	2003			2004			variation 2004 / 2003
	mandats	% mandats	o/oo pop. résidente	mandats	% mandats	o/oo pop. résidente	sur mandats
10 - 14 ans	4	1.18	0.44	14	3.00	1.53	250.00%
15 - 19 ans	105	30.97	13.13	114	24.41	14.37	8.57%
20 - 24 ans	43	12.68	3.92	60	12.85	5.47	39.53%
25 - 29 ans	55	16.22	3.68	74	15.85	4.83	34.55%
30 - 34 ans	50	14.75	2.89	66	14.13	3.74	32.00%
35 - 39 ans	39	11.50	2.17	60	12.85	3.38	53.85%
40 - 44 ans	15	4.42	0.95	32	6.85	1.98	113.33%
45 ans et plus	28	8.26	0.52	47	10.06	0.86	67.86%
<b>totaux</b>	<b>339</b>	<b>100.00</b>	<b>2.04</b>	<b>467</b>	<b>100.00</b>	<b>2.78</b>	<b>37.76%</b>

**Admissions provisoires (permis F)**

Tableau 10.3

groupe d'âge	2003			2004			variation 2004 / 2003
	mandats	% mandats	o/oo pop. résidente	mandats	% mandats	o/oo pop. résidente	sur mandats
10 - 14 ans	2	7.41	9.17	3	9.38	13.64	50.00%
15 - 19 ans	6	22.22	35.29	12	37.50	68.97	100.00%
20 - 24 ans	6	22.22	30.30	4	12.50	21.74	-33.33%
25 - 29 ans	3	11.11	18.85	3	9.38	17.05	0.00%
30 - 34 ans	1	3.70	5.49	3	9.38	17.14	200.00%
35 - 39 ans	3	11.11	14.02	4	12.50	18.10	33.33%
40 - 44 ans	4	14.81	28.99	2	6.25	14.18	-50.00%
45 ans et plus	2	7.41	7.14	1	3.13	3.44	-50.00%
<b>totaux</b>	<b>27</b>	<b>100.00</b>	<b>12.97</b>	<b>32</b>	<b>100.00</b>	<b>15.62</b>	<b>18.52%</b>

\* Selon la proportion (en o/oo) de la population concernée (suisse, étrangère), source OCSTAT.

**Auteurs d'infractions au code pénal (mandats OP), par groupe d'âges quinquennal,  
à l'exclusion des infractions à la LSEE uniquement et des "récidives"  
et répartition en fonction de la population résidente \***

**Requérants d'asile domiciliés à Genève**

Tableau 10.4

groupe d'âge	2003			2004			variation 2004 / 2003
	mandats	% mandats	o/oo pop. résidente	mandats	% mandats	o/oo pop. résidente	sur mandats
10 - 14 ans	1	0.85	7.75	0	0.00	0.00	-100.00%
15 - 19 ans	33	27.97	86.61	27	23.48	93.43	-18.18%
20 - 24 ans	34	28.81	50.90	25	21.74	43.55	-26.47%
25 - 29 ans	24	20.34	45.54	24	20.87	53.81	0.00%
30 - 34 ans	19	16.10	45.13	24	20.87	62.18	26.32%
35 - 39 ans	2	1.69	7.58	9	7.83	35.43	350.00%
40 - 44 ans	3	2.54	17.65	6	5.22	38.46	100.00%
45 ans et plus	2	1.69	11.36	0	0.00	0.00	-100.00%
<b>totaux</b>	<b>118</b>	<b>100.00</b>	<b>37.75</b>	<b>115</b>	<b>100.00</b>	<b>41.96</b>	<b>-2.54%</b>

**CODE PÉNAL**

**Requérants d'asile domiciliés dans un autre canton**

Tableau 10.5

groupe d'âge	2003		2004		variation 2004 / 2003
	mandats	% mandats	mandats	% mandats	sur mandats
10 - 14 ans	1	0.62	0	0.00	-100.00%
15 - 19 ans	56	34.57	39	31.97	-30.36%
20 - 24 ans	53	32.72	39	31.97	-26.42%
25 - 29 ans	29	17.90	18	14.75	-37.93%
30 - 34 ans	16	9.88	19	15.57	18.75%
35 - 39 ans	4	2.47	2	1.64	-50.00%
40 - 44 ans	3	1.85	3	2.46	0.00%
45 ans et plus	0	0.00	2	1.64	.
<b>totaux</b>	<b>162</b>	<b>100.00</b>	<b>122</b>	<b>100.00</b>	<b>-24.69%</b>

**Etrangers non résidents**

Tableau 10.6

groupe d'âge	2003		2004		variation 2004 / 2003
	mandats	% mandats	mandats	% mandats	sur mandats
10 - 14 ans	37	3.47	27	2.41	-27.03%
15 - 19 ans	216	20.24	198	17.69	-8.33%
20 - 24 ans	297	27.84	293	26.18	-1.35%
25 - 29 ans	198	18.56	227	20.29	14.65%
30 - 34 ans	136	12.75	151	13.49	11.03%
35 - 39 ans	86	8.06	111	9.92	29.07%
40 - 44 ans	40	3.75	52	4.65	30.00%
45 ans et plus	57	5.34	60	5.36	5.26%
<b>totaux</b>	<b>1067</b>	<b>100.00</b>	<b>1119</b>	<b>100.00</b>	<b>4.87%</b>

\* Le pourcentage est calculé par rapport à l'effectif de la classe quinquennale correspondante.

**Auteurs d'infractions à la LStup (mandats OP), par groupe d'âges quinquennal,  
à l'exclusion des infractions à la LSEE uniquement et des "récidives"  
et répartition en fonction de la population résidente \***

**Suisses**

Tableau 11.1

groupe d'âge	2003			2004			variation
	mandats	% mandats	o/oo pop. résidente	mandats	% mandats	o/oo pop. résidente	sur mandats 2004 / 2003
10 - 14 ans	1	0.93	0.07	1	0.99	0.06	0.00%
15 - 19 ans	17	15.89	1.17	14	13.86	0.92	-17.65%
20 - 24 ans	29	27.10	1.84	21	20.79	1.34	-27.59%
25 - 29 ans	17	15.89	1.01	20	19.80	1.21	17.65%
30 - 34 ans	20	18.69	1.11	20	19.80	1.11	0.00%
35 - 39 ans	13	12.15	0.65	12	11.88	0.63	-7.69%
40 - 44 ans	4	3.74	0.21	7	6.93	0.35	75.00%
45 ans et plus	6	5.61	0.05	6	5.94	0.05	0.00%
<b>totaux</b>	<b>107</b>	<b>100.00</b>	<b>0.40</b>	<b>101</b>	<b>100.00</b>	<b>0.38</b>	<b>-5.61%</b>

**Etrangers résidents (sans permis F et N)**

Tableau 11.2

groupe d'âge	2003			2004			variation
	mandats	% mandats	o/oo pop. résidente	mandats	% mandats	o/oo pop. résidente	sur mandats 2004 / 2003
10 - 14 ans	0	0.00	.	0	0.00	0.00	.
15 - 19 ans	9	12.86	1.13	8	10.53	1.01	-11.11%
20 - 24 ans	13	18.57	1.19	17	22.37	1.55	30.77%
25 - 29 ans	17	24.29	1.14	12	15.79	0.78	-29.41%
30 - 34 ans	18	25.71	1.04	19	25.00	1.08	5.56%
35 - 39 ans	8	11.43	0.45	12	15.79	0.68	50.00%
40 - 44 ans	4	5.71	0.25	3	3.95	0.19	-25.00%
45 ans et plus	1	1.43	0.02	5	6.58	0.09	400.00%
<b>totaux</b>	<b>70</b>	<b>100.00</b>	<b>0.42</b>	<b>76</b>	<b>100.00</b>	<b>0.45</b>	<b>8.57%</b>

**Admissions provisoires (permis F)**

Tableau 11.3

groupe d'âge	2003			2004			variation
	mandats	% mandats	o/oo pop. résidente	mandats	% mandats	o/oo pop. résidente	sur mandats 2004 / 2003
10 - 14 ans	0	0.00	.	0	0.00	0.00	.
15 - 19 ans	2	16.67	11.76	2	66.67	11.49	0.00%
20 - 24 ans	2	16.67	10.10	0	0.00	0.00	-100.00%
25 - 29 ans	1	8.33	5.62	0	0.00	0.00	-100.00%
30 - 34 ans	1	8.33	5.49	0	0.00	0.00	-100.00%
35 - 39 ans	4	33.33	18.69	1	33.33	4.52	-75.00%
40 - 44 ans	1	8.33	7.25	0	0.00	0.00	-100.00%
45 ans et plus	1	8.33	3.57	0	0.00	0.00	-100.00%
<b>totaux</b>	<b>12</b>	<b>100.00</b>	<b>5.77</b>	<b>3</b>	<b>100.00</b>	<b>1.46</b>	<b>-75.00%</b>

\* Selon la proportion (en o/oo) de la population concernée (suisse, étrangère), source OCSTAT.

**Auteurs d'infractions à la LStup (mandats OP), par groupe d'âges quinquennal,  
à l'exclusion des infractions à la LSEE uniquement et des "récidives"  
et répartition en fonction de la population résidente \***

**Requérants d'asile domiciliés à Genève**

Tableau 11.4

groupe d'âge	2003			2004			variation
	mandats	% mandats	o/oo pop. résidente	mandats	% mandats	o/oo pop. résidente	sur mandats
10 - 14 ans	1	0.57	7.75	0	0.00	0.00	-100.00%
15 - 19 ans	63	36.21	165.35	67	33.50	231.83	6.35%
20 - 24 ans	75	43.10	112.28	95	47.50	165.51	26.67%
25 - 29 ans	25	14.37	47.44	26	13.00	58.30	4.00%
30 - 34 ans	8	4.60	19.00	10	5.00	25.91	25.00%
35 - 39 ans	2	1.15	7.58	1	0.50	3.94	-50.00%
40 - 44 ans	0	0.00	.	1	0.50	6.41	.
45 ans et plus	0	0.00	.	0	0.00	0.00	.
<b>totaux</b>	<b>174</b>	<b>100.00</b>	<b>55.66</b>	<b>200</b>	<b>100.00</b>	<b>72.97</b>	<b>14.94%</b>

**LStup**

**Requérants d'asile domiciliés dans un autre canton**

Tableau 11.5

groupe d'âge	2003		2004		variation
	mandats	% mandats	mandats	% mandats	sur mandats
10 - 14 ans	2	0.77	0	0.00	-100.00%
15 - 19 ans	124	47.51	94	46.53	-24.19%
20 - 24 ans	103	39.46	82	40.59	-20.39%
25 - 29 ans	25	9.58	18	8.91	-28.00%
30 - 34 ans	5	1.92	3	1.49	-40.00%
35 - 39 ans	1	0.38	2	0.99	100.00%
40 - 44 ans	0	0.00	2	0.99	.
45 ans et plus	1	0.38	1	0.50	0.00%
<b>totaux</b>	<b>261</b>	<b>100.00</b>	<b>202</b>	<b>100.00</b>	<b>-22.61%</b>

**Etrangers non résidents**

Tableau 11.6

groupe d'âge	2003		2004		variation
	mandats	% mandats	mandats	% mandats	sur mandats
10 - 14 ans	1	0.29	0	0.00	-100.00%
15 - 19 ans	52	15.16	69	16.47	32.69%
20 - 24 ans	113	32.94	151	36.04	33.63%
25 - 29 ans	82	23.91	80	19.09	-2.44%
30 - 34 ans	54	15.74	56	13.37	3.70%
35 - 39 ans	26	7.58	36	8.59	38.46%
40 - 44 ans	9	2.62	18	4.30	100.00%
45 ans et plus	6	1.75	9	2.15	50.00%
<b>totaux</b>	<b>343</b>	<b>100.00</b>	<b>419</b>	<b>100.00</b>	<b>22.16%</b>

**Auteurs d'infractions à la LCR (mandats OP), par groupe d'âges quinquennal,  
à l'exclusion des infractions à la LFSEE uniquement et des "récidives"  
et répartition en fonction de la population résidente \***

**Suisses**

Tableau 12.1

groupe d'âge	2003			2004			variation 2004 / 2003
	mandats	% mandats	o/oo pop. résidente	mandats	% mandats	o/oo pop. résidente	sur mandats
10 - 14 ans	1	0.38	0.00	1	0.40	0.06	0.00%
15 - 19 ans	23	8.81	1.58	17	6.85	1.12	-26.09%
20 - 24 ans	39	14.94	2.48	45	18.15	2.88	15.38%
25 - 29 ans	38	14.56	2.26	35	14.11	2.11	-7.89%
30 - 34 ans	34	13.03	1.89	29	11.69	1.60	-14.71%
35 - 39 ans	28	10.73	1.41	28	11.29	1.46	0.00%
40 - 44 ans	23	8.81	1.19	25	10.08	1.25	8.70%
45 - 49 ans	25	9.58	1.38	24	9.68	1.29	-4.00%
50 - 54 ans	23	8.81	1.33	21	8.47	1.22	-8.70%
55 ans et plus	27	10.34	0.33	23	9.27	0.27	-14.81%
<b>totaux</b>	<b>261</b>	<b>100.00</b>	<b>0.98</b>	<b>248</b>	<b>100.00</b>	<b>0.92</b>	<b>-4.98%</b>

**Etrangers résidents (sans permis F et N)**

Tableau 12.2

groupe d'âge	2003			2004			variation 2004 / 2003
	mandats	% mandats	o/oo pop. résidente	mandats	% mandats	o/oo pop. résidente	sur mandats
10 - 14 ans	0	0.00	.	2	1.42	0.22	.
15 - 19 ans	14	10.85	1.75	10	7.09	1.26	-28.57%
20 - 24 ans	22	17.05	2.01	18	12.77	1.64	-18.18%
25 - 29 ans	14	10.85	0.94	17	12.06	1.11	21.43%
30 - 34 ans	15	11.63	0.87	21	14.89	1.19	40.00%
35 - 39 ans	19	14.73	1.06	30	21.28	1.69	57.89%
40 - 44 ans	21	16.28	1.33	16	11.35	0.99	-23.81%
45 ans et plus	24	18.60	0.40	27	19.15	0.50	12.50%
<b>totaux</b>	<b>129</b>	<b>100.00</b>	<b>0.78</b>	<b>141</b>	<b>100.00</b>	<b>0.84</b>	<b>9.30%</b>

**Etrangers non résidents**

Tableau 12.6

groupe d'âge	2003		2004		variation 2004 / 2003
	mandats	% mandats	mandats	% mandats	sur mandats
10 - 14 ans	2	0.93	0	0.00	-100.00%
15 - 19 ans	21	9.72	22	9.69	4.76%
20 - 24 ans	34	15.74	44	19.38	29.41%
25 - 29 ans	36	16.67	31	13.66	-13.89%
30 - 34 ans	31	14.35	38	16.74	22.58%
35 - 39 ans	38	17.59	29	12.78	-23.68%
40 - 44 ans	21	9.72	24	10.57	14.29%
45 ans et plus	33	15.28	39	17.18	18.18%
<b>totaux</b>	<b>216</b>	<b>100.00</b>	<b>227</b>	<b>100.00</b>	<b>5.09%</b>

En raison d'effectifs trop faibles les tableaux 12.3 à 12.5 ne figurent pas ici.

\* Selon la proportion (en o/oo) de la population concernée (suisse, étrangère), source OCSTAT.

**LCR**

**Récapitulation 1999-2004 des auteurs suisses et étrangers  
selon le motif d'inculpation (mandats OP) par statut de résidence en Suisse,  
à l'exclusion des infractions à la LFSEE uniquement et des "récidives".**

Tableau 13

### Toutes sources d'inculpations

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Suisses	651	613	757	821	779	881
Etrangers résidents	513	571	564	575	538	672
- dont "admissions provisoires"	55	72	48	53	39	32
Requérants d'asile attribués à GE	250	175	165	258	256	289
Requérants d'asile non attribués à GE	288	164	176	402	377	290
Etrangers non résidents	1286	1375	1452	1426	1441	1591
<b>Total</b>	<b>2988</b>	<b>2898</b>	<b>3114</b>	<b>3482</b>	<b>3391</b>	<b>3723</b>

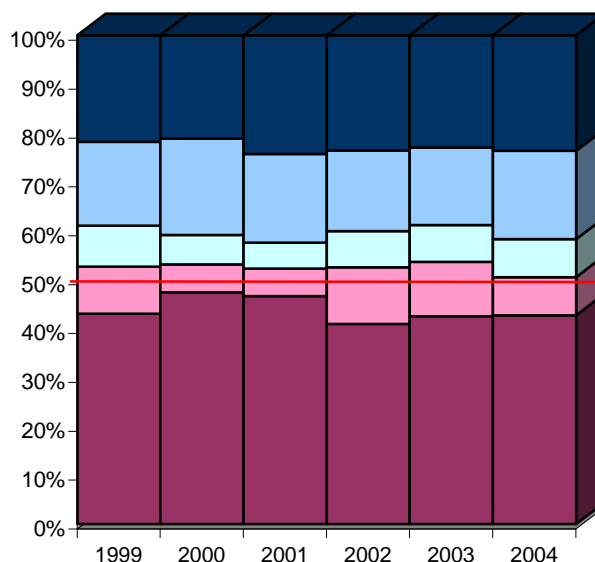
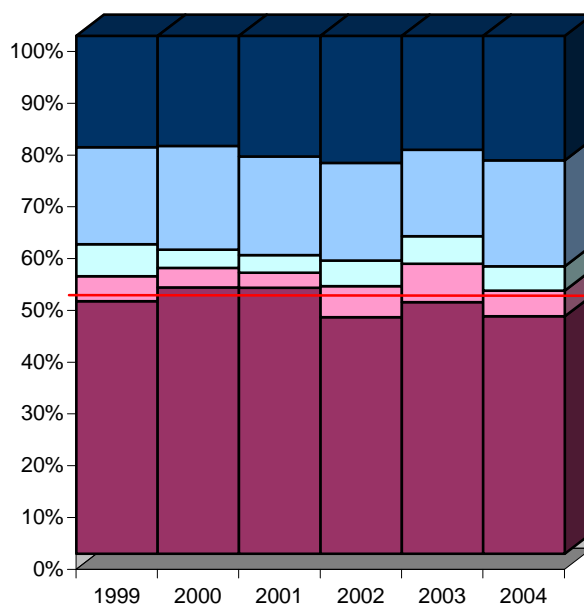


Tableau 13.1

### Code Pénal

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Suisses	408	389	481	539	483	587
Etrangers résidents	355	367	392	414	366	499
- dont "admissions provisoires"	28	38	41	31	27	32
Requérants d'asile attribués à GE	118	65	71	108	118	115
Requérants d'asile non attribués à GE	91	69	60	131	162	122
Etrangers non résidents	925	941	1059	1003	1067	1119
<b>Total</b>	<b>1897</b>	<b>1831</b>	<b>2063</b>	<b>2195</b>	<b>2196</b>	<b>2442</b>



**Récapitulation 1999-2004 des auteurs suisses et étrangers  
selon le motif d'inculpation (mandats OP) par statut de résidence en Suisse,  
à l'exclusion des infractions à la LFSEE uniquement et des "récidives".**

Tableau 13.2

## LStup

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Suisses	108	88	79	110	107	101
Etrangers résidents	97	111	72	97	82	79
- dont "admissions provisoires"	31	33	10	28	12	3
Requérants d'asile attribués à GE	156	118	117	184	174	200
Requérants d'asile non attribués à GE	218	116	131	320	261	202
Etrangers non résidents	383	447	388	387	343	419
<b>Total</b>	<b>962</b>	<b>880</b>	<b>787</b>	<b>1098</b>	<b>967</b>	<b>1001</b>

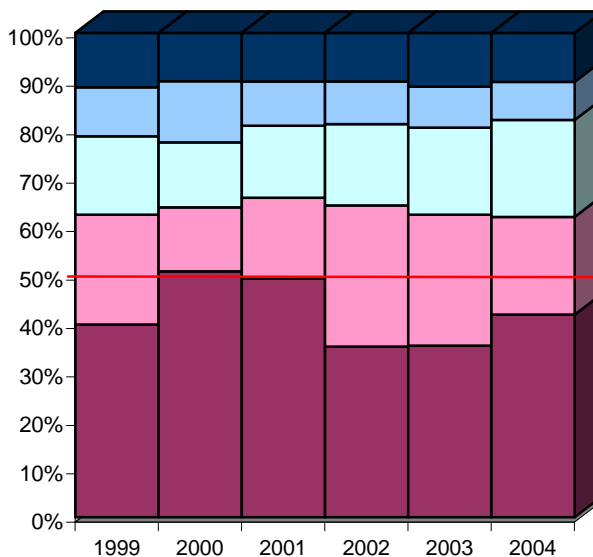
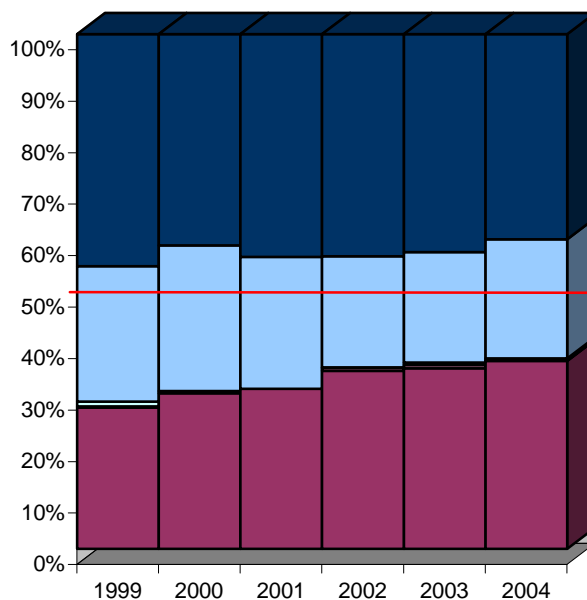


Tableau 13.3

## LCR

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Suisses	189	194	252	242	261	248
Etrangers résidents	110	134	149	121	132	144
- dont "admissions provisoires"	2	2	2	1	3	3
Requérants d'asile attribués à GE	4	2	0	1	3	2
Requérants d'asile non attribués à GE	1	0	0	3	4	1
Etrangers non résidents	115	143	181	194	216	227
<b>Total</b>	<b>419</b>	<b>473</b>	<b>582</b>	<b>561</b>	<b>616</b>	<b>622</b>



## Effectifs de la Police

fin décembre 2004

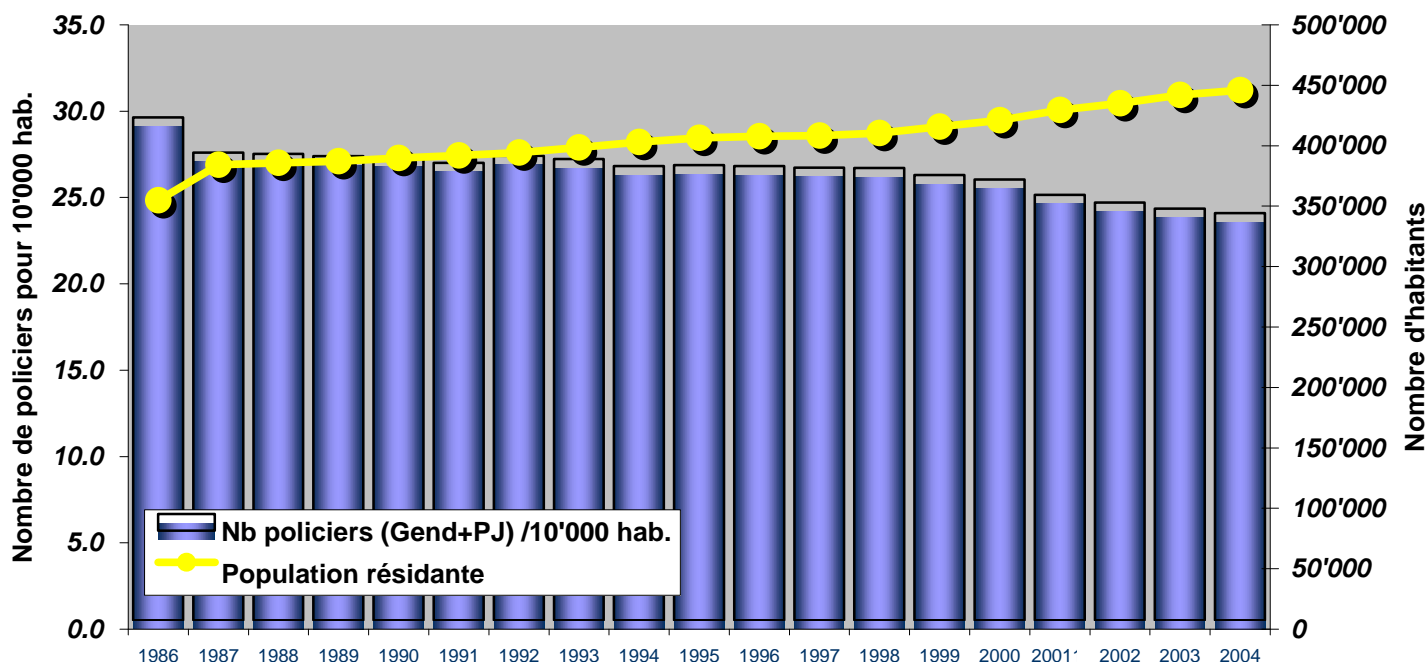
Tableau 14

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	variation 2004 / 2003
Etat-major de la Police (EMP) *	10	10	10	10	12	<b>12</b>	0.00%
Gendarmes *	774	772	763	758	759	<b>755</b>	-0.53%
Inspecteurs & inspectrices *	279	284	277	277	277	<b>281</b>	1.44%
Collaborateurs administratifs	302	298	295	355	345	<b>372</b>	7.83%
PSI	165	180	167	170	191	<b>210</b>	9.95%
<b>Au total *</b>	<b>1'530</b>	<b>1'544</b>	<b>1'512</b>	<b>1'570</b>	<b>1'584</b>	<b>1'630</b>	2.90%

\* effectif moyen de l'année.

## Evolution du rapport entre le nombre de policiers et la population résidente

Graphique 7



## Heures supplémentaires effectuées par la Police

Tableau 15

	solde cumulé global	variation par rapport à l'année précédente
<b>1996</b>	319'665	--
<b>1997</b>	337'376	6%
<b>1998</b>	415'276	23%
<b>1999</b>	461'578	11%
<b>2000</b>	142'182	-69%
<b>2001</b>	234'087	65%
<b>2002</b>	284'773	22%
<b>2003</b>	439'885	54%
<b>2004</b>	<b>454'394</b>	3%

## Manifestations sur la voie publique et visites officielles et privées

Tableau 16

	manifestation (voie publique)	variation par rapport à l'année précédente	visites officielles et privées #	variation par rapport à l'année précédente
<b>1999</b>	160	18%	387	10%
<b>2000</b>	173	8%	403	4%
<b>2001</b>	186	8%	449	11%
<b>2002</b>	216	16%	477	6%
<b>2003</b>	298	38%	513	8%
<b>2004</b>	<b>293</b>	-2%	<b>356</b>	-31%

# Les données 2002 à 2004 ne sont pas strictement comparables aux années précédentes.

## Refolements effectués par la Police et personnes non refolables remises à la rue

Tableau 17

	total des refoulements	variation annuelle	personnes non refoulables remises à la rue	variation annuelle	personnes remises à des autorités tierces	variation annuelle
<b>2001</b>	5853	--	903	--	246	--
<b>2002</b>	4719	-19%	1'179	31%	767	212%
<b>2003</b>	4912	4%	1'362	16%	586	-24%
<b>2004</b>	<b>4528</b>	-8%	<b>1'710</b>	26%	<b>541</b>	-8%

## Mesures de contrainte

Tableau 18

	2000	2001	2002	2003	2004	variation 2004 / 2003
Ordre de Mise en Détention administrative	20	16	14	28	<b>47</b>	67.86%
Assignations Territoriales (interdictions cantonales)	66	131	590	513	<b>484</b>	-5.65%
- dont interdictions zones locales		<b>nouveau en 2002</b>	184	219	<b>256</b>	16.89%
Non respect d'une AT, LSEE art. 23 a	4	9	103	223	<b>190</b>	-14.80%

## Usage de la contrainte par la force publique

Tableau 19

Situation au 10 janvier 2005	2000	2001	2002	2003	2004	variation 2004 / 2003
Cas d'usage de la contrainte *	791	941	1251	1227	<b>1195</b>	-2.61%
- dont usage de la contrainte seule	550	699	842	730	<b>770</b>	5.48%
- dont usage avec intervention de médecins	228	223	396	448	<b>376</b>	-16.07%
- dont usage avec doléances c/policiers	122	136	223	241	<b>209</b>	-13.28%
- dont usage avec plaintes pénales c/policiers	24	30	32	62	<b>34</b>	-45.16%

\* Le total est inférieur à la somme des rubriques en raison des diverses combinaisons possibles.

## Usage de la contrainte: principaux types d'interventions\*

Tableau 20

<b>Situation au 10 janvier 2005</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>% du total</b>
LStup	565	435	<b>461</b>	38.58%
LSEE / rupture de ban	182	224	<b>232</b>	19.41%
Opposition / violence contre fonctionnaire	421	486	<b>529</b>	44.27%
Infractions contre le patrimoine	160	202	<b>209</b>	17.49%
<b>Total</b>	<b>1'251</b>	<b>1'227</b>	<b>1'195</b>	<b>100.00%</b>

\*Combinaisons possibles.

### Plaintes pénales contre des policiers

Tableau 21

<b>Situation au 10 janvier 2005</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	
Plaintes classées	44	32	39	39	68	<b>17</b>	
Procédures en cours ou recours	0	0	0	1	11	<b>33</b>	
Plaintes retirées	3	0	1	1	3	<b>1</b>	
Condamnations	2	2	2	0	0	<b>1</b>	
Total des plaintes pénales contre des policiers	49	34	42	41	82	<b>52</b>	variation / -36.59%

### Réquisitions et Centrale d'alarme (CECAL)

Tableau 22

	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	variation 2004 / 2003
Réquisitions	<i>(dès 2003, mise en production du Journal P2000)</i>				67'887	<b>72'528</b>	6.84%
Interventions par la CECAL	53'432	54'691	59'390	62'701	60'222	<b>57'222</b>	-4.98%

### Violences domestiques Premiers secours et urgences sociales

Tableau 23

<b>Nouveau en 2003</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	variation 2004 / 2003
Violences domestiques	1'339	<b>1'199</b>	-10.46%
Premiers secours et urgences sociales	3'555	<b>3'782</b>	6.39%

### Engagement de la cellule "AGPP-Police"

Tableau 24

Situation au 12 janvier 2004	1999	2000	2001	2002	2003	2004	variation 2004 / 2003
Nombre d'interventions*	38	53	61	62	56	<b>80</b>	42.86%
Suicides, overdoses	7	18	15	20	21	<b>27</b>	28.57%
Accidents graves	10	8	8	4	10	<b>13</b>	30.00%
Agressions, viols et violences	3	13	18	23	17	<b>24</b>	41.18%
Incidents aéroportuaires	5	3	7	0	2	<b>3</b>	50.00%
Autres cas	13	11	13	15	6	<b>13</b>	116.67%
Audition de victimes mineures	<i>(nouveau en 2003, selon LAVI, dès février 2003)</i>				116	<b>158</b>	36.21%
filles					98	<b>118</b>	20.41%
garçons					18	<b>40</b>	122.22%

\* Certaines interventions ont nécessité l'engagement de plusieurs psychologues.

### Commissariat de Police

Tableau 25

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	variation 2004 / 2003
Levées de corps	339	369	308	385	320	<b>328</b>	2.50%

### Accidents de la circulation

Tableau 26

	1999	2000	2001	2002	2003	2004 #	variation 2004 / 2003
Mortels	23	18	16	19	22	<b>24</b> *	9.09%
Avec blessés	1'158	1'238	1'239	1'341	1'327	<b>1'259</b>	-5.12%

# (janvier à novembre 2004); \*28 victimes de ces accidents.

### Contrôle automatique du trafic

Tableau 27

		2002	2003	2004	variation 2004 / 2003
Véhicules contrôlés	<i>(radars fixes et mobiles, signaux lumineux)</i>	54'637'220	35'727'770	<b>49'788'000</b>	39.35%
Véhicules en infraction	<i>(idem)</i>	113'855	99'561	<b>101'632</b>	2.08%
% de véhicules en infraction		0.21%	0.28%	0.20%	

### Service des Contraventions. Amendes d'ordre et contraventions

Tableau 28

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	variation 2004 / 2003
Amendes d'ordre	421'532	457'542	455'452	408'396	316'588	<b>327'969</b>	3.59%
Contraventions	138'100	154'717	187'517	184'535	223'044	<b>262'088</b>	17.51%
Recettes totales	41'291'780	46'792'822	50'413'954	47'283'433	43'926'890	<b>40'926'200</b>	-6.83%